

été 2018

Dialogue 78

Le magazine
d'informations municipales de Caudry

CAUDRY

Les

DENTELLES
Electroniques
FESTIVAL

BASE DE LOISIRS DU VAL DU RIOT
RUE AMPÈRE 59540 - CAUDRY

BILLETS DISPONIBLES
WWW.LESDENTELLESELECTRONIQUES.COM

   LES DENTELLES ELECTRONIQUES



18
AOÛT
2018



page 8 Le Carnaval d'été
un rendez-vous incontournable



page 10 Le label Eco-Propre
est décerné à la ville de Caudry



page 23 Bon d'achat cadeau de Noël
Inscriptions au Foyer Schweitzer

Toute l'actualité sur www.caudry.fr

- P 01 Éditorial
- P 02 à 04 - 06 et 08 Dans ma ville
- P 05 Rencontres
- P 07 Jumelage
- P 09 Infos pratiques
- P 10 à 12 et 36, 37 Cadre de vie
- P 13 à 17 Les travaux dans ma ville
- P 18 à 21 Vie patriotique et cérémonies
- P 22 à 25 La vie de nos seniors
- P 26 à 32 Dans l'objectif de Raymond T.
- P 33 Rencontres de la sécurité intérieure
- P 33 à 35 Expression libre
- P 38 et 39 Enfance jeunesse familles
- P 40 À l'affiche
- P 41 L'été à la base de loisirs
- P 42 et 43 Votre musée des dentelles et broderies
- P 44 à 47 Rendez-vous ludiques, festifs et culturels
- P 48 à 51 La plume verte
- P 52 Zoom sur le Lions club de Le Cateau-C[®] - Caudry
- P 53 à 56 Vie historique par C. DOYER
- P 57 et 60 Vos associations sportives
- P 58 et 59 Brèves de sport
- P 61 État-civil

Magazine d'informations
de la Ville de CAUDRY
Directeur de la publication
Frédéric BRICOUT
Rédaction :
A. MEULAND-DHOLLANDE
Avec la participation de :
Claude DOYER
Photos : Raymond TRUY
et ponctuellement Pascal AUVÉ
pour le Musée des Dentelles
et Broderies
Corrections :
Régine DHOLLANDE
et Claudine SENE
Impression :
Imprimerie DELEZENNE
Numéro ISSN : 1265-8065
Dépôt légal :
2^{ème} trimestre 2018

**CAUDRY
SPECTACLE
GRATUIT**

PODIUM D'ÉTÉ

Vendredi 31 août - 20h - Centre ville

Animé par
Franck BINET



des jeux et
des cadeaux
à gagner !

Chérie 92.9
FM CAMBRAI

Collectif Métissé



*Très chères Caudrésiennes,
Très Chers Caudrésiens,*

Le 26 juin, le Conseil Municipal a procédé à l'affectation définitive des comptes de résultats avec à la clé, une excellente nouvelle sous la forme d'un excédent de 2 920 000 euros. Ce résultat d'exploitation positif est le meilleur depuis 5 ans.

Cela signifie donc qu'il est possible de mener une politique ambitieuse sans avoir recours à une augmentation des impôts. Aussi, la part communale liée à la fiscalité locale n'a pas été augmentée depuis plus de 12 ans grâce à la juste gestion de notre groupe *Ensemble pour Caudry*.

En ce moment particulier de départs en vacances, j'ai une pensée particulière pour nos seniors, dont beaucoup sont isolés, et pour les nombreux jeunes qui n'auront pas la chance de goûter aux joies de la mer ou de la montagne. Conscients de cela, il nous tenait à cœur de leur offrir un riche programme d'activités notamment à la base de loisirs, qui je l'espère, répondra aux attentes des uns et des autres.

À ce propos, je tiens à remercier nos 140 associations qui, par leur dynamisme, contribuent à faire de Caudry une ville vivante et solidaire où chacun peut s'épanouir. Je suis fier d'elles et de leurs bénévoles.

S'agissant des jeunes, nous venons d'adopter au Conseil Municipal, une mesure qui permettra à chaque caudrésien âgé de 16 à 21 ans, de bénéficier d'une aide de 150 € pour passer son permis de conduire. C'est une première à Caudry et j'ose espérer qu'elle facilitera l'accès à l'emploi de nos enfants.

C'est aussi en pensant à eux, que j'ai demandé à favoriser l'accès à nos équipements sportifs. Ainsi, le terrain multi-sport de la salle Coubertin, le terrain de football du Boulevard du 8 mai resteront ouverts régulièrement en journée ainsi que la nouvelle piste d'athlétisme du stade Sandras. Fidèle à notre réputation de « Ville active et sportive », je ne doute pas que vous viendrez en profiter !

Nos seniors sont une fierté de notre commune. Aussi, ils recevront tous à leur domicile un guide « mémo-santé », un outil précieux pour faire face aux problèmes de santé. Cette démarche s'inscrit dans notre souci constant d'offrir à notre population des services de proximité, à l'image d'une action innovante qui va nous conduire prochainement à recruter un voire plusieurs médecins pour faire face aux difficultés que beaucoup rencontrent pour accéder aux soins les plus élémentaires. Nous pratiquons une politique d'anticipation !

Dans le domaine commercial, nous poursuivons notre soutien aux commerces de proximité. C'est un combat difficile et de longue haleine où il faut faire face à de nouveaux modes de consommation qui privilégient Internet. Ces nouvelles pratiques frappent également la grande distribution et obligent de grands groupes historiques comme Carrefour à fermer 450 magasins (dont le Carrefour Market de Caudry). À ce sujet, je tiens à préciser que contrairement à ce qu'essaie de nous faire croire une partie de l'opposition, un maire n'a pas de pouvoir pour empêcher l'installation de surfaces commerciales inférieures à 1000 m².

Sur le front du logement, nous poursuivons notre politique d'amélioration de l'habitat en contrôlant la décence des logements sous couvert de la CAF.

Je continue, chaque semaine, à proposer aux Caudrésiens de nombreuses offres de travail, parce que l'emploi est, pour nous, une priorité.



Frédéric BRICOUT
Maire de CAUDRY





Remise des récompenses pour les Maisons illuminées...

Le 27 mars en salle des cérémonies de l'Hôtel de Ville, les participants au *Concours des Maisons illuminées* ont été récompensés pour la qualité de la décoration de leurs extérieurs et ou habitations.

Durant le mois de décembre, à la tombée de la nuit, un comité d'élus présidé par Bernard POULAIN, adjoint aux fêtes a sillonné la ville pour recenser toutes les maisons illuminées. Tous les participants au concours ont été récompensés car ils contribuent à l'embellissement de notre cadre de vie. 18 personnes ont ainsi été mises à l'honneur par le maire, Frédéric BRICOUT et son Conseil Municipal



1^{er} prix décoré à Mme HUREZ



2^{ème} prix



3^{ème} prix ex aequo



3^{ème} prix ex aequo



3^{ème} prix ex aequo

1^{er} prix

Mme HUREZ, 20 rue de Paris

2^{ème} prix

Mme HISBERGUE, 21 rue Bossuet

3^{ème} prix, ex aequo

Mme COUPEZ

51 rue du Bassin des Eaux

M. LEBLOND

46 rue de Lattre de Tassigny

Mme LOUCHART

173 rue de la République

4^{ème} prix, ex aequo

M. DOMISE, 55 rue de Cambrai

M. BOUVENCOURT

14 rue des Frères Lumière

Mme LÉAL, 59 rue Négrier

Mme CANONNE

1bis rue Léonide Vausseur

Mme SOISSON, 34 rue de la Paix

M. CHARPENTIER

1 rue Rodin - 2 résidence Massenet

5^{ème} prix, ex aequo

Mme DUBURQUE

21 rue Blaise Pascal

Mme WIDRA

12 rue des Bois Blancs, porte 1

Mme PLOUQUET, 38 rue Guérin

Mme MACHU

31 rue de Paris, 11 résidence Perle

M. PREDHOMME

19 rue de la République

Mme LOIRE, 282 rue A. Briand

M. DELAUDE, 58 rue A. Thomas



La Dentelle de Caudry mise à l'honneur à l'international...

La Dentelle de Caudry a de nouveau été admirée par les médias du monde entier à l'occasion de la réception donnée par le président des États-Unis en l'honneur de la venue à Washington de son homologue français Emmanuel MACRON et de son épouse.

Pour la circonstance Melania TRUMP portait une robe en dentelle créée par l'entreprise SOLSTISS.

Une dentelle haut-de-gamme exclusive, fruit des dernières innovations du dentellier Caudrésien.

Après Jacky KENNEDY, Hillary CLINTON et Michelle OBAMA
preuve en est que les *First Ladies* aiment la dentelle de Caudry !



Stéphane HUCLIEZ, un Caudrésien triple champion !

Cet ex-sportif de haut niveau a disputé à Saint-Julien-de-Concelles le championnat de France vétérans de tennis de table. Au terme de phases de poule et de matchs au niveau relevé, il a remporté trois titres : le simple homme, le double homme et le double mixte.

Une récompense pour Stéphane HUCLIEZ, mais également pour le club de Caudry, dont il est également entraîneur et dont l'équipe fanion a récemment assuré son maintien en pré-national.



La médaille de la Ville remise à Eugène PORET

Figure de la vie associative locale, Eugène PORET s'est vu remettre la Médaille de la ville par Frédéric BRICOUT, Maire de Caudry à l'occasion de l'assemblée générale de la FNATH (Association des accidentés de la vie). C'est au sein de cette association qu'il a effectué un incroyable parcours de bénévole depuis 1970 et pour laquelle il est aujourd'hui président d'honneur après en avoir été trésorier, vice-président puis président.



Enfin, Guy BRICOUT, Député de la 18^{ème} circonscription du Nord a également remis à Eugène PORET la Médaille de l'Assemblée nationale.





Communiqué de presse du Maire
du 26 AVRIL 2018

Parce que notre commerce de centre-ville souffre énormément,
Parce que je ne peux pas ... d'un côté mener une politique de soutien aux commerces de centre-ville ... et de l'autre rester insensible aux difficultés de ces commerçants,
Parce que, depuis des années, des organisations peu scrupuleuses abandonnent des enfants toute une journée quelques soient les circonstances météorologiques,
Parce que nos commerçants laissent 75% de leur chiffre d'affaires en impôts,
Parce que la Région Hauts-de-France, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Fédération Française des Artisans Fleuristes se mobilisent et interpellent les maires de France sur la disparition de 6500 emplois dans ce secteur d'activité et 3500 fermetures d'entreprises en 3 ans, dont 250 dans le Nord,
Parce que trop de commerçants retraités vivent aujourd'hui avec une retraite inférieure au minimum vieillesse,
Parce que je suis conscient que cette tradition populaire française est importante,
Pour ces raisons, j'ai décidé de réglementer la vente du muguet sur la voie publique à Caudry : nous tolérerons juste la vente du simple brin de muguet (sans fleur, sans accompagnement) dans un périmètre extérieur à 200 mètres d'un commerce caudrésien de fleurs.
ON NE PEUT PAS SE PLAINDRE DE LA DISPARITION DE NOS PETITS COMMERCES ET NE PAS LES SOUTENIR, LES FAIRE VIVRE AU PROFIT D'ORGANISATIONS NON DÉCLARÉES.



Prix de vente d'un brin de muguet : 3,00 €. (chiffre d'affaires)
Dédution des charges (achat du brin, du papier, le salaire de l'employé, les taxes, les impôts) : reste 0,55 € : le bénéfice réel dans la poche du fleuriste.
La concurrence déloyale n'a pas de charges. Elle vend la marchandise moins cher, certes, mais gagne deux fois plus qu'un fleuriste et profite d'un vide juridique.
À ce titre, le Maire a saisi Guy BRICOUT afin qu'il puisse interpellier l'ensemble des députés sur cette situation.



REMERCIEMENTS du Président de la Chambre syndicale des fleuristes des Hauts-de-France

« Monsieur le Maire de Caudry,

L'ensemble des fleuristes de Caudry, les représentants des chambres syndicales départementales des fleuristes de France, Monsieur Robert FARCY, Président de la Fédération Française des Artisans Fleuristes, vous prie de recevoir, par mon nom, leurs plus vifs remerciements pour votre action en faveur de notre profession.

Nous avons apprécié chaleureusement votre initiative très courageuse en affichant clairement votre souhait de sauvegarder à tout prix vos commerçants et artisans face à la concurrence déloyale des vendeurs de rue.

Vous avez compris, comme d'autres élus et responsables politiques des Hauts-de-France combien il est important et impératif de conserver le tissu économique de proximité, base fondamentale de la vie de nos citées, pour la pérennisation de nos activités, de nos emplois, pour la transmission de notre savoir-faire reconnu et apprécié auprès des futures générations.

Nous vous prions encore une fois, Monsieur le Maire, de recevoir toute notre gratitude et que ce 1^{er} mai puisse vous apporter à vous et à l'ensemble des élus de votre commune le bonheur que vous méritez.

Cordialement

Olivier TURBLIN
Président de la chambre Syndicale des Fleuristes des Hauts-de-France

Responsable filière muguet et concurrence déloyale auprès de la FFAF



Championnats du monde de boxe Thaï : Gaylor MONTIER champion pour la troisième fois

Au terme d'une soirée chargée en action et en émotion, Gaylor MONTIER est devenu champion du monde de boxe Thaï pour la troisième fois (son deuxième sacre à Caudry). Une victoire obtenue après avoir mis KO le champion en titre : le Thaïlandais Ampun PEERABOON dans le troisième round du combat et ce malgré une blessure. Une soirée réussie en tout point et qui restera gravée dans la mémoire des 1000 personnes qui s'étaient déplacées pour voir le plateau composé de 12 affrontements.



Florence DELRUE Championne de France de horse-ball Pro Élite féminine

La Caudrésienne Florence DELRUE est sacrée Championne de France de horse-ball en juin 2018.

Engagée en catégorie « Pro Élite féminine », elle a ainsi pu représenter notre ville au plus haut niveau dans ce sport collectif équestre adapté du jeu du Pato argentin, qui se joue avec une balle munie de six sangles et dont l'objectif est de marquer des buts dans le camp adverse.

Le championnat de France existe depuis 1979.

Martin TRIOUX Vainqueur du Tour du Caudrésis-Catésis, catégorie cadets

Récemment, le village d'Ors accueillait la sixième manche du Tour du Caudrésis-Catésis. C'est le Caudrésien Martin TRIOUX (inscrit au Team Avesnois) qui s'est imposé dans la catégorie cadets devant son équipier avesnois Clément LECLERCQ.

Cadets : 1. Martin TRIOUX (Team Avesnois), 75 km en 2h08'49.
Le 1^{er} mai, Martin a également terminé 5^{ème} d'une course de plus de 150 participants.



Alban BAJODEK titré en équitation

Alban BAJODEK, Conseiller Municipal Délégué chargé des sports et des associations sportives mais également cavalier émérite, a récemment obtenu la médaille de bronze dans la discipline du horse-ball Championnat de France, Club Excellence 3, à l'occasion des Championnats de France d'Équitation 2018. Inscrit au centre équestre « Écurie du Peuplier », Alban BAJODEK porte haut les couleurs de Caudry avec cette médaille de bronze et honore par la pratique sa fonction de Conseiller Municipal chargé des sports.



Fier d'être
Caudrésien !

Cérémonie de la remise des médailles du travail 2018 ...



Comme chaque année à l'occasion du 1^{er} mai, la municipalité a organisé une cérémonie de remise de médailles du travail. Cette année, les récipiendaires sont :

ECHELON ARGENT (20 années de service)
 Mme Patricia GATELLIER
 S^{te} Textile Lasson à Fontaine-au-Pire
 M. Vincent MOREAU S^{te} NP Nord à Caudry
 M. Eric ROUSSELLE S^{te} NP Nord à Caudry
 M. Samuel DENIZON S^{te} B.S.H à Saint-Ouen
 M. Jean-François MARGERIN
 G.I.E Sambec Avesnois Immobilier à Maubeuge

ECHELON ARGENT ET VERMEIL (20 et 30 années de service)
 M. José FERNANDES DE MACEDO
 S^{te} Dylco à Bertry
 M. Jean-Paul LECLERCQ
 Apprentis d'Auteuil à Paris

ECHELON VERMEIL (30 années de service)
 Mme Annie CLAISE
 S^{te} Cardon S.A.S. à Cambrai
 M. Jean-Luc FONTAINE
 S^{te} Carrefour à Vendin Le Vieil
 M. Myriam MERESSE
 S^{te} SICOS à Caudry

ECHELON ARGENT, VERMEIL ET OR (20, 30 et 35 années de service)
 Mme Françoise BLAS
 Sté Textiles Lasson à Fontaine-au-Pire
 Mme Marie-Pascale LAPIERRE
 Cartonnages Mambourg à Caudry
 M. Jean-Jacques REAL S^{te} NP Nord à Caudry

ECHELON VERMEIL ET OR (30 et 35 années de services)
 M. Philippe MERLOT S^{te} S.P.A.C à Caudry

ECHELON OR (35 années de service)
 M. Francis CARDOT S^{te} SICOS à Caudry
 Mme Lucette DAVOINE S^{te} S.P.A.C à Caudry
 M. Philippe DUBOIS S^{te} S.P.A.C à Caudry
 M. Orlando LEAL DE CASTRO
 Sté Peugeot Citroën à Lieu-Saint-Amand
 M. Lionel LECLERCQ Sté Maximo à Caudry
 Madame Isabelle VRAUX S^{te} S.P.A.C à Caudry
 M. Denis LE MERRER
 S^{te} UNEAL (médaille agricole)
 M. Patrice SALE S^{te} Candia (médaille agricole)

ECHELON ARGENT, VERMEIL, OR ET GRAND OR (20, 30, 35 et 40 années de service)
 M. Christian LEMAIRE
 S^{te} Tecmi à Tilloy-Lez-Cambrai
 M. Pascal MOREAU S^{te} Noraël à Le Cateau-Cst
 Mme Fabienne REAL née ROLAND
 S^{te} Formule 1 à Fontaine-Notre-Dame
 M. Patrick SWIETLICKI S^{te} NP Nord à Caudry

ECHELON GRAND OR (40 années de service)
 Mme Elisabeth BAPAUME S^{te} SICOS à Caudry
 Mme Marie-Claude DEFOSSEZ
 S^{te} Geodis Calberson à Valenciennes
 Mme Régine FANCHIN-THERET
 S^{te} SICOS à Caudry
 Mme Nadège GUIDEZ S^{te} SICOS à Caudry
 M. Daniel LERNON
 S^{te} Geodis Calberson à Valenciennes
 Mme Chantal MERESSE S^{te} SICOS à Caudry
 M. Jean-Claude CLAISSE S^{te} S.P.A.C à Caudry
 M. Christian COURBET
 S^{te} Geodis Calberson à Valenciennes
 M. Jean-Yves DUBOIS S^{te} NP Nord à Caudry

CLAP DE FIN POUR LES COUPS DE POUCE CLE ET CLEM !



Judi 14 juin 2018, en salle des cérémonies de l'Hôtel de Ville, 10 jeunes caudrésiens ont été mis à l'honneur pour leur implication dans les actions « Coup de Pouce Clé » et « Coup de Pouce Clem », menées auprès

d'élèves de CP et de CE1 de l'école Condorcet. Durant toute l'année scolaire, 3 fois par semaine, les enfants se sont retrouvés après la classe avec Stéphanie et Barbara, leurs animatrices, afin de faire des devoirs mais également des activités favorisant le développement de leurs compétences en lecture et en mathématiques. En récompense de leurs efforts, Mme Régine DHOLLANDE et M. Alain RIQUET, adjoints municipaux, ainsi que M. Joël DELROT, inspecteur de l'Éducation Nationale, leur ont remis le diplôme « Pouce d'or ». Des livres, des jeux et un cahier de vacances leur ont également été offerts par la Municipalité. C'est autour du pot de l'amitié, en présence des familles et enseignants, que cette manifestation a été clôturée.



MÉDAILLÉS DU TRAVAIL DES AUTOCARS DU Cst
 C'est en présence de Guy BRICOUT député du Nord et de Frédéric BRICOUT maire de Caudry, que le Directeur des Autocars du Cambrésis a remis la médaille du travail à sept « pointures » qui ont marqué l'histoire des CFC, maintenant ADC.

Médaille d'Or pour 33 ans de service
 Dominique DUBUIS
Médaille de Vermeil pour 30 ans de service
 Gilles PICARD
Médaille d'Argent pour 20 ou 25 ans de service
 Olivier DELCOURT
 Willy ARNOULT
 Bruno WAXIN
 Emmanuel STRUGALA
 Philippe BORDEAU



Un groupe de jeunes sportifs caudrésiens et une délégation officielle en visite à Pińczów

Sous l'égide du Comité de Jumelage de Caudry, une délégation officielle de la ville de Caudry menée par M. le Maire Frédéric BRICOUT, s'est rendue en Pologne accompagnée d'un groupe de jeunes de deux clubs sportifs caudrésiens.

C'est à Pińczów, ville maintenant jumelée à Caudry, que les jeunes sportifs ont été accueillis par le bourgmestre de la ville.

Ils répondaient à une invitation pour des rencontres sportives entre les cinq villes jumelées à Pińczów (Bystrice en Tchéquie, Svodin en Slovaquie, Tata en Hongrie, Talsi en Lettonie et Caudry) autour de deux sports, le football et le badminton.

L'accueil fut chaleureux, l'ambiance joviale et amicale. Les jeunes caudrésiens obtinrent de bons résultats et accomplirent de belles performances. Tous les participants furent récompensés. Lors de cette belle journée sportive, de beaux échanges eurent lieu et de véritables liens se sont tissés entre tous ces jeunes européens. De leur court séjour, les jeunes sportifs sont revenus avec plein de souvenirs mémorables.

Pour la délégation officielle, le séjour fut organisé autour d'un programme varié et très intéressant avec une visite de deux entreprises de mécaniques en pleine expansion qui ont accueilli en stage des lycéens caudrésiens au printemps dernier, une conférence sur les événements de 1918 en Pologne marqués par le retour à

l'indépendance de l'État polonais et une participation à la commémoration pour le centenaire de la fondation du cimetière militaire de Pińczów. Une gerbe de fleurs fut déposée par M. le Maire de Caudry lors de l'inauguration d'une plaque commémorant le souvenir de soldats étrangers (dont des français) morts en 1918 sur les terres de Pińczów. Cette belle journée fut ponctuée par la signature d'un traité de jumelage entre Caudry et Pińczów qui a pour objectif d'encourager toutes les actions d'amitié franco-polonaise et la fraternité entre les citoyens des deux communes.

Les loisirs ne furent pas oubliés. Tous les caudrésiens furent invités à une longue randonnée de 2 heures, très sportive, en canoë kayak sur les eaux de la Nida qui arrose Pińczów et sa région. Une visite guidée d'un palais de l'aristocratie polonaise du XVIII^{ème} siècle donna de riches informations sur l'Histoire de la région de Pińczów. Ce voyage et ces rencontres sont la suite des échanges fraternels ayant débuté en 2015. La prochaine rencontre aura lieu fin juillet 2018 avec la venue de colombophiles de Pińczów avec dans leur camion près de 4000 pigeons qui seront lâchés sur la place de Caudry.



Visite d'une entreprise mécanique



Signature du traité de jumelage



Randonnée en canoë kayak

Vive l'amitié entre Pińczów et Caudry !

**Classement du Carnaval
LE COUP DE COEUR
DU JURY**

La G.R.S. et son interprétation
d'Alice au Pays des Merveilles

L'ORIGINALITÉ

Les Amis de la Dentelle
Esquiss qui a présenté une
chorégraphie de son spectacle
Sherlock Holmes
Aïkido Caudry

L'ANIMATION

Le Jubilé
et son adaptation du film
culte la 7^{ème} Compagnie
Avenir Jeunes
et ses 20 ans d'existence

Le Quartier de la Gare
parti à la conquête de l'Ouest !



G.R.S.

ESQUISS

AIKIDO

LE JUBILÉ

AVENIR JEUNES

LE QUARTIER DE LA GARE

Le CARNAVAL D'ÉTÉ 2018 UN CRU EXCEPTIONNEL !



Organisé de main de maître par l'adjoint aux fêtes Bernard POULAIN, le carnaval a eu lieu le dimanche 26 juin. Proposé tous les deux ans, ce divertissement

haut en couleurs est une véritable institution qui ravit la population Caudrésienne et attire également de nombreux amateurs venus des villes et villages environnants.

Si les groupes y sont à l'honneur : 26 pour le cru 2018, le carnaval ne serait rien sans la présence incontournable des Géants du Cambrésis.

Pas de doute : vu la créativité et le talent des groupes qui ont arpenté dans la joie et les chants les 2,8 kilomètres du parcours, l'esprit du carnaval était bien là rehaussé par la présence d'Aimé GABET, en animateur chansonnier ! et par la beauté de notre Miss Caudrésis.



À noter qu'il s'agissait du cinquantième carnaval de Caudry ! et du cinquantième carnaval animé par Aimé GABET qui a décidé de mettre un terme à sa carrière.

Merci à lui pour toutes ces années !

INFOS PRATIQUES



ATTENTION

Avis à la population de Caudry sur le démarchage à domicile

Tout démarchage à domicile doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de la Police Municipale.

En raison de démarchages "illégaux" à domicile de certains vendeurs, M. le Maire vous invite à contacter la Police Municipale pour vérification :

03 27 72 94 10

Chaque démarcheur doit être muni d'un justificatif émanant de la Police Municipale (obligatoire).

LES QUÊTES PUBLIQUES À DOMICILE SONT INTERDITES SAUF CELLES PRÉVUES PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DES QUÊTES PUBLIQUES.

<http://www.nord.gouv.fr/content/download/43619/297968/file/20170606143416306.pdf>



Demandes d'autorisation de fermetures tardives individuelles

Les demandes d'autorisation de fermetures tardives individuelles en dérogation aux heures légales sont désormais à adresser à la :

Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques - 1^{er} bureau

12 rue Jean sans Peur CS 20003 - 59039 LILLE Cedex. Tél : 03.20.30.59.61

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR. Les demandes doivent comporter :

- > Le nom de l'exploitant,
- > L'enseigne et l'adresse de l'établissement, ainsi que les jours et les horaires de fermeture souhaités.

CONSULTATION. La préfecture consulte, pour avis, le maire de la commune et les services de police ou de gendarmerie territorialement compétents.

DÉCISION. Après réception des avis sollicités, la décision est prise sous forme d'arrêté préfectoral notifié à l'exploitant.

L'AUTORISATION EST DÉSORMAIS PERMANENTE SAUF DANS LES CAS SUIVANTS :

- > Avis contraires des services de police ou de la mairie ;
- > Changement d'exploitant du débit de boissons ;
- > Troubles à l'ordre public.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, S'ADRESSER AU : Cabinet du préfet
Direction des sécurités / Bureau de l'ordre public

pref-bapsi-secretariat@nord.gouv.fr



à noter!

Prévention pour

nos aînés

Monsieur le Maire vous informe qu'à la rentrée 2018 un MEMO URGENCES SANTE sera offert aux personnes de + de 60 ans.

Vous y retrouverez :

- les numéros d'urgence (sapeurs-pompiers, police-secours, samu ...),
- le médecin et
- la pharmacie de garde, et le centre anti-poison.

Deux petites cartes personnelles* vous seront également remises qu'il faudra remplir :

*l'une à mettre dans votre portefeuille,

*l'autre à placer sur le mémo. **CE CHEVALET EST À METTRE EN ÉVIDENCE** (sur votre table de nuit par exemple).

POURQUOI CE MÉMO ?

En cas d'accident, de nécessité d'intervenir de toute urgence, **VOTRE PRISE EN CHARGE SERA PLUS RAPIDE, PLUS FACILE ET PLUS COMPLÈTE.**





2018

le Label

éco*
propre

est décerné à la ville de

Caudry



Engagée de longue date dans une démarche d'embellissement et de valorisation de votre cadre de vie, la ville de Caudry a vu ses efforts récompensés en obtenant la première étoile du prestigieux label Eco-Propre.

Cette distinction a été remise à Lille le 21 juin à M. le Maire Frédéric BRICOUT et vient récompenser au niveau européen, les communes engagées dans une démarche qualité au niveau du respect des espaces publics dans une approche qui se veut protectrice de l'environnement.

Nous adressons nos remerciements à Arthur MERLOT qui depuis 9 mois, procède méticuleusement aux relevés des salissures sur 14 secteurs bien identifiés de 2000 à 3000 m². Nous saluons également le travail des services municipaux de la voirie, des jardins espaces verts et les équipes du chantier d'insertion de l'association ADAEL.

Ceci n'est qu'une étape, car il faut maintenant viser la deuxième étoile qui est délivrée aux collectivités qui mettent en œuvre des plans d'actions au regard de l'analyse des évaluations de l'année précédente.

Partant d'un constat simple : ce qui salit nos espaces publics est très majoritairement engendré par les comportements des usagers, nous allons mettre en place pour rendre la ville encore plus propre, des opérations de sensibilisation en direction de nos concitoyens avec une attention particulière à l'égard des plus jeunes.

Cela passera par des campagnes de prévention, des jeux en ville et une sensibilisation en milieu scolaire.

Cette démarche ne peut réussir que si chacun y adhère totalement, raison pour laquelle nous comptons sur votre esprit citoyen et votre entière collaboration pour concourir à la propreté de notre cité.

FIERS D'ÊTRE CAUDRÉSIENS
avec le souci d'avoir une ville propre.



La propreté de la ville est L'AFFAIRE DE TOUS !



ECO
responsable

PETITS GESTES ECO-CITOYENS AU QUOTIDIEN

LES DÉPÔTS SAUVAGES ? TROP ENCOMBRANTS POUR NOS TROTTOIRS ! Suite à des débordements constatés récemment dans certaines rues de Caudry par la Police Municipale, nous tenons à rappeler que le dépôt d'ordures (ménagères ou autres), de déchets verts ou d'encombrants est formellement interdit sur la voie publique et sur le domaine public, y compris devant votre propre domicile. Seule exception : le dépôt d'encombrants exceptionnellement autorisé lors des collectes organisées. Nous tenons également à informer les contrevenants qu'ils seront verbalisés selon la loi en vigueur et qu'un éventuel ramassage par les services techniques de la ville leur sera facturé suite à leur identification.

LE GESTE ÉCO-CITOYEN : Utilisez les déchetteries et profitez du dépôt d'encombrants exceptionnellement autorisé lors des collectes organisées. Demandez la reprise des emballages et la reprise de votre vieil électroménager lors de la livraison d'un produit neuf de remplacement.

LES DÉJECTIONS CANINES ? ENCORE TROP NOMBREUSES ! Le ramassage est obligatoire, le propriétaire d'un chien doit détenir tout matériel permettant le ramassage. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 68 €. Désormais, les sachets seront uniquement disponibles à l'accueil de la mairie. Vous pouvez aussi vous en procurer chez vos commerçants spécialisés.

LE GESTE ÉCO-CITOYEN : Ramassez et déposez les déjections de votre animal dans les corbeilles prévues à cet effet et équipez-vous d'un distributeur portable à fixer sur la laisse de votre chien.

LES MÉGOTS ? PETITS DÉCHETS TRÈS NOCIFS ! Le mégot est toxique pour notre environnement, notre eau et notre santé. En moyenne, il faut 12 ans pour que ces mégots se dégradent complètement. Ils encombrant nos trottoirs et dégradent notre cadre de vie.

LE GESTE ÉCO-CITOYEN : Je ne jette pas mes mégots par terre, j'utilise le mobilier prévu à cet effet ou je m'équipe de cendriers de poche.

DANS NOS CANIVEAUX ? COMMENCE LA MER ! Les plastiques polluent nos océans et menacent de nombreuses espèces. Sachez que la mer commence dans nos caniveaux et leurs collecteurs. Nos égouts sont encombrés par de nombreux déchets qui avant de rejoindre la mer empêchent l'évacuation des eaux de pluie et accentuent les problèmes d'inondation lors de gros orages.

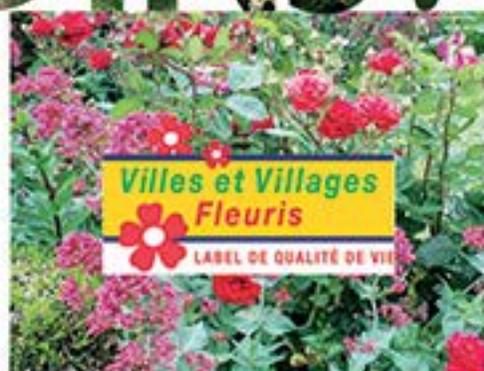
LE GESTE ÉCO-CITOYEN : Jetez et trieZ vos déchets et emballages dans les poubelles adaptées.

FIERS D'ÊTRE CAUDRÉSIENS
avec le souci d'avoir une ville propre.



Quoi de neuf aux JARDINS?

Lors de l'édition 2017 du Concours Communal des Maisons Fleuries, le jury communal avait été particulièrement séduit par la qualité des aménagements de deux jardins et d'un jardinet caudrésiens ainsi que par la démarche environnementale de leurs propriétaires : L. Ameys, M.-C. Denimal et D. Predhomme. Aussi pour ces raisons la ville de Caudry a décidé de présenter ces trois espaces verts au jury départemental pour le concours 2018.



Léon AMEYÉ habitant 26 rue Henri Bracq avait obtenu le 1^{er} prix au concours communal 2017 dans la catégorie *Jardin*. Le jury communal avait apprécié la qualité de la palette végétale diversifiée, composée de plantes arbustives taillées et maîtrisées et de vivaces au port naturel et champêtre.

L'entretien du bâti et la gestion de la limite à rue participent grandement à la qualité du jardin. Le jury avait aussi retenu les efforts du jardinier pour limiter la consommation d'eau grâce à un fleurissement de vivaces.



Marie-Christine DENIMAL demeurant 209 rue de la République s'était vue attribuer le 2^{ème} prix au concours communal 2017 dans la catégorie *Jardin*. Lors de son passage, le jury communal avait affectionné le foisonnement végétal associant plantes d'ombrage et plantes de soleil et l'intégration des enjeux environnementaux dans la gestion du jardin : paillage issu du broyage de végétaux, gestion des déchets verts par compostage, récupération d'eau de pluie pour l'arrosage ... Le jury a aussi retenu les aménagements réalisés pour le développement d'une biodiversité : hôtel à insectes, bois mort, mare, et haie libre champêtre.



Daniel PREDHOMME résidant au 19 rue de la République avait reçu le 1^{er} prix au concours communal 2017 dans la catégorie *Jardinet*. Le jury communal avait été sensible à la qualité de la palette végétale associant plantes grimpantes, plantes vivaces, rosiers, et plantes aromatiques. Il avait également retenu les aménagements réalisés pour le développement d'une biodiversité : nichoir, paillage. Le poulailler, quant à lui participe à la gestion des ordures ménagères et accompagne un petit potager visible de la rue.



La nouvelle aire de jeux de la Base de Loisirs



À l'heure où nous écrivons ces lignes, la nouvelle aire de jeux de votre base de loisirs est en cours d'installation. Quand votre magazine préféré paraîtra elle devrait être opérationnelle et déjà ravir petits et grands ! Cet équipement remplacera le bateau pirate et la forteresse trop vétustes pour être conservés.

Il s'agit d'un espace dédié aux enfants et adolescents de 1 à 14 ans qui comprendra 4 zones, dont deux zones de jeux inclusives qui garantiront l'accessibilité aux enfants porteurs de handicap afin qu'ils puissent partager en toute quiétude les mêmes activités que leurs camarades :

- Une zone pour les tous petits âgés de 1 à 5 ans,
- Une deuxième pour les enfants de 3 à 7 ans,
- Un espace pour les grands aventuriers de 5 à 12 ans,
- Et enfin, un repaire pour les ados acrobates âgés de 8 à 14 ans.

Le tout, réalisé pour un budget global de 198 000€ HT.

La base de loisirs, c'est aussi : l'espace aquatique, les animations des prestataires partenaires : Les jeux gonflables de l'Espace Kids et les activités équestres des Poneys de Céléria !



Monsieur le sous-préfet de Cambrai, Thierry HEGAY, ainsi que le chef de cabinet M. Dominique CHOQUET, étaient en visite dans notre commune le 22 mai dernier. Frédéric BRICOUT, Maire de Caudry les accueillait en sa qualité de Président du Val du Riot afin de leur présenter le projet d'extension de la base de loisirs. Étaient également associés à cette réunion : Messieurs Y. HERBET Maire de Beauvois, D. JACQUEMIN Vice-président du Val du Riot et N. MACHUT Directeur de la base. À l'issue de ce rendez-vous, les représentants de l'État étaient satisfaits par la cohérence et l'originalité du projet d'extension.





LES TRAVAUX EN ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES menés à Caudry depuis 16 ans

Pour lutter contre les inondations, la commune a adhéré à NORÉADE le 13/07/1999 pour la compétence Assainissement collectif, puis le 14/04/2000 en ce qui concerne l'Assainissement Eaux Pluviales. Une étude diagnostique a été réalisée pendant la période 2000-2001.

PLUS DE 9 000 000 € DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT ONT ÉTÉ RÉALISÉS ET FINANCÉS PAR NORÉADE DEPUIS L'ADHÉSION.

RAPPEL DES TRAVAUX RÉALISÉS :

EN 2000

Rue Blériot : 39 637 €,
Carrefour rue A. Briand et Place du G^{ral} de Gaulle :
aménagement des réseaux 182 000 €,
Rues de la République, Jean Moulin et de Cambrai :
124 812 €, mise en conformité de la collecte
séparative 1^{ère} et 2^{ème} tranche : 152 449 € et 76 225 €.

EN 2001

Rue Briand 46 000 €,
Riot Aval et rue Montaigne : 417 500 €,

EN 2002

Rue de St Quentin : 454 000 €,
Place du G^{ral} de Gaulle : 155 000 €

EN 2003

Riot centre ville : 779 000 € : Secteur Gare : 490 000 €,
Station d'épuration Caudry Beauvois : 6 500 000 €

EN 2004

Rues de la Fontaine, Barbusse, cité Eloir, rues Mélayers,
de Quiévy, Négrier, de Venise et Charles Gide : 866 000 €.

EN 2005

OTEU CAUDRY-BEAUVOIS : 1 250 000 €

EN 2008

Secteur Négrier bassin Jean XXIII : 560 000 €

EN 2009

Rue Henri Bracq : 120 000 €
et Audencourt : 120 000 €

EN 2010

Rue Barbusse - 1^{ère} partie : 90 000 €

EN 2011

Bassin de pollution 300m³ : 2 990 000 €

EN 2012

Quartier Maupassant : 50 000 €

EN 2013

Bassin d'orage jardin public 11 Novembre : 560 000 €

EN 2014

Rue Van der Meerch et Noblecourt : 30 000 €

EN 2015

Route de Quiévy et Route Nationale : 110 000 €
Poste Edison : 200 000 €

EN 2016

Route de Clary : 50 000 €
Bd du 11 novembre : 205 000 €



Rue Marliot

Doublement du Riol 2^{ème} partie

Pose d'un 1800

Coût des travaux (2007) 779 000 € HT



Quartier Négrier

Puits d'infiltration

Réalisation de 3 ouvrages de tamponnement par conduites surdimensionnées et réalisation de 3 puits d'infiltration des eaux pluviales de 450 de diamètre à 20 mètres de profondeur.

Coût des travaux (2009) 560 000 € HT



Jardin public

situé au carrefour du Bld du 11 novembre et de la rue A. Briand

Bassin

Conduites surdimensionnées de 1 200mm de diamètre (5 x 75ml soit 430m³ de stockage). Débordement possible au niveau de l'espace vert par des ouvrages type *grille siphonide*.

FONCTIONNEMENT

Transit par le réseau 600mm.

Stockage dans le bassin et dans l'espace vert puis restitution par la station de relèvement.

Travaux réalisés les

2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2013 :

Coût des travaux : 560 000 € HT



BASSIN D'ORAGE DE CAUDRY - 3000 m³ UTILES



Le Bassin de stockage des eaux usées de temps de pluie de Caudry

En août 2013, NORÉADE a démarré la construction du bassin d'orage de Caudry. Il a été construit sur l'ancien site de la station d'épuration de la commune.

Ce bassin permet le stockage temporaire jusqu'à 3 000 m³ d'eau polluée.

Cette opération a pour objectif principal de réduire l'impact des rejets de pollution par temps de pluie dans le milieu naturel. Les effluents stockés pendant la pluie sont ensuite restitués au réseau d'assainissement pour un traitement à la station d'épuration située sur le territoire de Beauvois en C^{is}. Le bassin est couvert de manière à limiter les odeurs désagréables pour les riverains.

CET OUVRAGE A ÉTÉ INAUGURÉ LE 02 OCTOBRE 2015.

**Coût des travaux réalisés
2 990 000 € HT.**



L'ÉLAGAGE est une opération qui consiste à réduire la longueur et le nombre des rameaux ou des branches des arbres et des arbustes. L'élagage est destiné :

- À alléger la charge des parties restantes de la plante,
- À supprimer les parties malades ou endommagées,
- À améliorer la production ou à donner une forme artificielle à la plante,
- À sécuriser le passage.

C'est pour toutes ces raisons que l'élagage des arbres à Bois Thierry a été fait au printemps dernier.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

Comme vous le savez, l'éclairage public est devenu, depuis plusieurs années, une des compétences de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis. La maîtrise des dépenses publiques pour l'éclairage étant une possible piste d'économie, la majorité des élus communautaires en a voté l'extinction chaque nuit de 23h à 5h00 du matin dans les 46 communes-membres.

Il était, pour moi, hors de question de mettre votre sécurité en danger et j'ai donc fait valoir vos droits au conseil communautaire qui a décidé de laisser le choix aux maires de maintenir l'éclairage public dans leur commune moyennant une contrepartie financière.

Aussi, j'ai décidé de maintenir l'éclairage public dans notre commune et opté pour une baisse d'intensité dans certaines rues.

Le Maire
Frédéric BRICOUT



91 %
DES FRANÇAIS
DÉCLARENT QUE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
EST UN **ENJEU CENTRAL DE SÉCURITÉ**



Maison de quartier

et aire de jeux rue de Lattre de Tassigny

Les travaux terminés, les activités de l'Espace de Vie Sociale sont transférées au 27 rue de Lattre de Tassigny dans une magnifique maison de quartier, mise à disposition par la Mairie et comprenant une pièce centrale d'activités de 32 m², deux pièces adjacentes de 13 m² et de 9,5 m² ainsi qu'une cuisine de 10 m². Ce nouveau lieu offre à l'Espace de Vie Sociale de nombreuses opportunités.



Centre aéré

rue Calmette

Les travaux intérieurs et extérieurs achevés, vos enfants vont pouvoir y passer des vacances inoubliables et profiter des équipements neufs ...

Avancées du nouveau magasin Aldi ...

L'hôtel N (ancien Fimotel) situé sur le boulevard du 8 mai 1945 a été acheté par le Groupe Aldi puis détruit pour laisser place à un nouveau magasin du même groupe. L'objectif de cette opération est d'installer cette structure commerciale à proximité de la route départementale et de la zone commerciale. Ouverture programmée fin 2018-début 2019.

Liste non exhaustive des travaux en cours

Réhabilitation et extension des écoles Dolto/Jean Macé,
Cours de récréation des écoles Condorcet et Jean Lebas,
Réfection des toitures de l'école Batisse et Laïte et du restaurant scolaire Jean Lebas
Trottoir rue Henri Bracq à Audencourt,
Réfection du parking du Clos du Château,
Travaux d'accessibilité - 2^{ème} tranche, etc ...

et de nombreux travaux sont à venir :

Construction de terrains de tennis extérieurs,
Vestiaires du terrain Honneur,
Projet de béguinages Boulevard Dunant (ancienne Piscine Tournesol)
Projet de logements Boulevard Jean Jaurès
Construction d'un éco quartier sur l'ancien site Leclerc
Transfert de l'entreprise NP Nord en zone industrielle
Projet de comblement des cavités souterraines rue des Fours à Chaux ...

PROCHAIN
DOSSIER TRAVAUX
DANS LE
DIALOGUE 79



56^{ème} anniversaire du Cessez-le feu en Algérie

Ce lundi 19 mars 2018 a eu lieu le 56^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Depuis 1963, la population rend hommage aux victimes de ce conflit. Il existe dans notre Pays plus de 4 000 lieux de mémoire, rues, places, portant cette date. Le rassemblement a eu lieu devant la Mairie, puis le cortège s'est dirigé vers le Monument aux Morts pour y déposer deux gerbes, une de la F.N.A.C.A et une de la Mairie. Un représentant de La F.N.A.C.A a lu un premier discours suivi par celui de M. le Maire « *Il nous faut inlassablement poursuivre ce devoir de mémoire afin de ne jamais oublier les heures les plus sombres de notre passé. C'est à cette condition que l'on peut espérer ériger un rempart infranchissable contre le retour de la barbarie.* » Au court de cette cérémonie, M. Jacky SEILER se vit remettre la Croix du Combattant. L'Harmonie, puis la Chorale A Croche Cœur ont apporté une touche particulièrement émouvante à cette manifestation.



Cérémonie du Jour du Souvenir de la Déportation

Traditionnellement le jour du Souvenir de la Déportation se déroule le dernier dimanche du mois d'avril - cette année le 29 avril 2018. De nombreuses associations patriotiques avec leurs porte-drapeaux, des élus, des personnalités, l'Harmonie Municipale, des sociétés locales étaient présentes pour l'occasion. Le rassemblement s'est fait devant la plaque commémorative de M. Jean Bracq située rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, face à l'ancienne piscine découverte, pour un hommage et un dépôt de fleurs. Le cortège s'est ensuite rendu vers le Monument aux Morts où une gerbe fut déposée et un discours prononcé en mémoire de tous les déportés. *Le message d'aujourd'hui se veut un appel à œuvrer pour un monde de paix dont l'Europe doit demeurer le symbole.*



Cérémonie en l'honneur des 33 footballeurs du Star Club décédés durant la Grande Guerre



Le Dimanche de Pâques, le Souvenir Français et la Ville de Caudry ont organisé une cérémonie en l'honneur des 33 footballeurs du Star Club décédés durant la 1^{ère} guerre mondiale. Une lecture des 33 noms gravés sur la stèle Louis Sandras fut faite par un jeune footballeur. Trois gerbes en leur honneur ont été déposées, par l'Entente Sportive, le Souvenir Français et M. le Maire de Caudry. La cérémonie fut rehaussée par la présence de nombreux porte-drapeaux.

Elle s'est terminée par un envol de pigeons et par un chant, " l'Hymne Européen " :

« Nous chanterons pour que progressent les idées de l'humanité et pour que jamais ne cessent la joie et la liberté »





Cérémonies du 1^{er} mai 2018

Le rassemblement pour les cérémonies du 1^{er} mai 2018 a eu lieu Place Ernest Plet en présence des membres du conseil municipal, des organisations syndicales, de l'harmonie municipale avec sa batterie fanfare, et des associations locales. Un dépôt de gerbe eu lieu au monument Ernest Plet effectué par un représentant syndical accompagné d'un élu. Le cortège s'est ensuite rendu Place Eugène Fievet où 3 autres gerbes furent déposées, puis il s'est ensuite dirigé vers la Bourse du Travail où l'harmonie municipale fit son aubade. Les organisations syndicales furent ensuite reçues à La Bourse du Travail où M. le Maire de Caudry, Frédéric Bricout termina la cérémonie par un discours.

Une gerbe fut déposée sur la tombe de M. Henri Sandras à l'ancien cimetière.

À 12h, une réception était organisée pour les 27 médaillés du travail félicités par le Maire qui leur remis un diplôme, une médaille du travail et un traditionnel brin de muguet.

À 16h, la journée se termina en apothéose par un exceptionnel concert donné par l'harmonie municipale de Caudry accompagnée pour l'occasion de l'harmonie municipale de Le Cateau-Cambrésis.



Commémoration de la journée nationale en hommage aux « Morts pour la France en Indochine »

Le vendredi 8 juin dernier, le cortège composé d'élus, d'anciens combattants et de personnalités s'est rendu de la Mairie au Monument aux Morts, où un bouquet fut déposé par un représentant de la Fédération Nationale des Combattants Volontaires. Frédéric Bricout, Maire de Caudry a clôturé la cérémonie par un discours.

" Il y a 64 ans les armes se sont tues pour faire place aux souvenirs douloureux.

Aujourd'hui, nous partageons et transmettons la mémoire des combattants d'Indochine.

Aujourd'hui, la Nation ne les oublie pas, les honore et leur adresse sa reconnaissance".



Cérémonie du 8 mai 1945

Comme chaque année, le rassemblement pour les cérémonies du 8 mai 1945 a eu lieu rue du G^{ral} Leclerc pour un départ en car vers Audencourt. Une gerbe fut déposée aux Monuments aux Morts par un élu et un représentant de la F.N.A.C.A., en présence de membres du conseil Municipal, de l'Harmonie, des représentants des groupes patriotiques accompagnés de leurs porte-drapeaux et des personnalités. Au retour, les cars déposèrent Bd du 8 mai 45 leurs passagers, qui se rendirent ensuite à pieds au Monument aux Morts de Caudry où un bouquet fut placé par un élu et un représentant des Médaillés Militaires.

La cérémonie fut réhaussée par la présence du Commandant de la Gendarmerie, du Commandant du SDIS et des jeunes sapeurs-pompiers ainsi que des membres de l'Epide.

Un premier discours de la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées fut lu par Maryline GODIN conseillère

municipale déléguée, suivi du discours de M. le Maire de Caudry. **« Françaises et Français de toutes origines et de toutes convictions, nous voulons ainsi manifester notre fidélité à nos héros. »**





Une sortie commémorative très émouvante

Le samedi 9 juin, le comité du centenaire a participé à une sortie commémorative organisée par les Porteurs de la Mémoire du Cambrésis. Le matin fut consacré à la visite de la clairière de Rethondes ou *clairière de l'Armistice* située dans le département de l'Oise en forêt de Compiègne où se trouve la wagon dans lequel fut signé le 11 novembre 1918 l'Armistice entre la France, ses Alliés et l'Allemagne et qui mettait fin à 52 mois de la Grande Guerre qui fit plus de 10 millions de morts. Cette visite fut commentée par M. Pierre PAVY, brillant historien cambrésien, qui par ses connaissances et son sens du récit, a su intéresser l'ensemble des participants.

L'après-midi, le comité du centenaire s'est rendu au Mémorial des Martyrs de la Déportation situé sur l'île de la Cité à Paris et a été accueilli par M. WOLF vice-président de l'Office National des Anciens Combattants et du Mont Valérien.

Enfin le comité du centenaire a participé au ravivage de la flamme à 18h30. Cette cérémonie se perpétue tous les jours depuis 1923. Après un défilé sur les Champs Élysées, le comité du centenaire s'est mis en place sous l'Arc de Triomphe. Il était accompagné par le Souvenir Français de Gourin du Faouet du Morbihan et des jeunes porte-drapeaux d'Ile-de-France.

3 gerbes furent déposées au nom des Porteurs de la Mémoire du Cambrésis, de la Commune de Ligny-en-Cambrésis et de la ville de Caudry qui était représentée par Mme Anne-Sophie MERY-DUEZ, adjointe au maire et présidente du Comité du Centenaire et M. Jean DANJOU, conseiller municipal.

Plus de 30 drapeaux étaient présents, La garde républicaine accompagnait musicalement cette cérémonie qui fut très émouvante pour tous les participants qui se souviendront de cette journée. Un grand merci à tous.



"Signature de l'Armistice" 11 Novembre 1918



Caudry fête sa délivrance

Le 11 novembre prochain, la FRANCE commémorera LE CENTENAIRE DE LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE qui mettra fin à quatre terribles années d'une guerre qui a fait des millions de morts et de blessés.

MAIS CAUDRY AVAIT DÉJÀ ÉTÉ " DÉLIVRÉE " UN MOIS PLUS TÔT : LE 11 OCTOBRE 1918.

À l'occasion du centenaire de cette " DÉLIVRANCE ", la Commission Municipale Tourisme et Patrimoine et l'association " CAUDRY, Ma Passion ... " ont décidé de célébrer dignement l'évènement

samedi 13 octobre 2018

TOUT D'ABORD, CÉRÉMONIE OFFICIELLE À 11H DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS,

un temps de recueillement à l'ancien et au nouveau cimetière, avec la participation des GIS Memory en costumes d'époque.

13H : REPAS SPECTACLE AVEC ESQUISSES AVEC CHANSONS ET DANSES ET COSTUMES D'ÉPOQUE.
Entrée avec repas : 20 €.

TOUTE LA JOURNÉE EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS PLACE DE GAULLE



ET LA VICTOIRE EST À NOUS

Pour tous renseignements ou réservations :
contactez Mme Élisabeth LECLERCQ
Bureau d'Informations Touristiques "Caudry, Ma Passion ..."
Place du Général de Gaulle : 03.27.70.09.67



Grande réussite pour le repas dansant

offert aux seniors caudrésiens retraités de 61 ans et plus

Mercredi 23 mai dernier, plus de 500 personnes s'étaient données rendez-vous à la salle polyvalente de la Base de Loisirs et Nature du Val du Riot pour le repas spectacle dansant offert par Monsieur le Maire et son Conseil Municipal.

Pour des raisons de sécurité, il y avait cent personnes de moins que l'année dernière et tous les bénéficiaires du repas et du spectacle avaient leur place réservée par un set représentant Caudry à la Belle Époque.

Bien sûr, les personnes n'ayant pas participé, comme les Maisons de Retraite et l'APAJH ont été conviées à un repas identique le mercredi 06 juin à l'Espace Schweitzer.

Dans leurs discours, le Maire, Frédéric BRICOUT et Denis COLLIN, l'Adjoint aux Seniors ont rendu un vibrant hommage aux bénévoles.

L'Orchestre de Bernard BOJANEK a conquis le public. Dans une ambiance de fête, il proposa une animation musicale de qualité à l'accordéon, avec un vaste répertoire répondant ainsi aux attentes de nos aînés.

Le patoisant Ch'ti Aimé avec son style bien à lui, a également enthousiasmé l'assemblée.

Le menu, fait par un traiteur caudrésien (kir et ses toasts, dos de cabillaud, rôti de veau et ses légumes, assiette de trois fromages, « ch'ti ramisu » et son café surprise) fut très apprécié des participants.

Suite au dépouillement de l'enquête de satisfaction, 90% des personnes interrogées étaient ravies de la qualité du repas, des animations ainsi que de l'organisation.

Merci Monsieur le Maire et rendez-vous l'année prochaine - Pourquoi pas en bord de mer ? si le budget de la Ville le permet ...



Repas des Maisons de Retraite et de l'APAJH



Le mercredi 06 juin 2018, environ 150 pensionnaires des Maisons de Retraite de Caudry et de l'APAJH, encadrés par les accompagnants et les bénévoles - se sont retrouvés à l'Espace Schweitzer. En effet, pour faire suite au repas dansant de la Municipalité du 23 mai au Val du Riot, le même repas fut proposé aux résidents de ces structures caudrésiennes. Succès total pour cet après-midi animé par l'Orchestre Nad'Chante. À noter la présence du Maire, et de l'Adjoint aux Seniors. Encore merci à eux et au Conseil Municipal pour cette agréable journée.

Du 1^{er} au 25 décembre 2018

CAUDRY

Opération bon d'achat cadeau de Noël

offert par le Conseil Municipal de Caudry
aux Seniors de 65 ans et plus.

Information destinée aux bénéficiaires

DU BON D'ACHAT CADEAU DE NOËL

IMPORTANT

Depuis quelques années, M. le Maire et son Conseil Municipal souhaitent offrir aux seniors, un bon d'achat cadeau de Noël négociable auprès des commerçants et artisans de Caudry (hors grandes surfaces) qui acceptent de participer à l'opération. Suite aux nouvelles obligations européennes concernant les données personnelles, pour bénéficier de ce bon d'achat cadeau de Noël, un formulaire d'inscription* sera à remplir et à déposer à l'Espace Schweitzer aux dates ci-dessous**.

Les personnes handicapées ou à mobilité réduite ont la possibilité de s'inscrire par l'intermédiaire d'un parent, ami, etc ... sur présentation de leur carte d'identité et du formulaire rempli.

**DATES DES INSCRIPTIONS :

mercredis 05, 12 et 19 septembre 2018 et vendredis 07, 14 et 21 septembre 2018 de 8h30 à 12h et 14h à 16h au Foyer de l'Espace Schweitzer.

Renseignements au 03.27.85.28.93 à l'Espace Schweitzer

RAPPEL : vous avez 65 ans (et +) et habitez Caudry depuis plus d'un an ? Si c'est votre cas pour bénéficier du bon cadeau de Noël, il faut vous inscrire à l'Espace Schweitzer ! (Sur présentation de la carte d'identité et du formulaire)

* Le formulaire est à retirer à partir du 05 septembre 2018 à l'Espace Schweitzer, à l'accueil de la Mairie, à l'A.C.R. et dans les Maisons de Retraite.



Photos 1 et 2 : Marche méditative et tai chi chan

Pas de repos durant l'été 2018 avec les SENIORS ACTIFS !

Toutes les activités continuent durant la belle saison, ainsi les Caudrésiens qui ne partent pas en vacances pourront se divertir en pratiquant de la gymnastique douce et tonique, de l'aquadouce (une version soft de l'aquagym) et aquatonic, de la self-défense, de la danse en ligne, de la marche nordique et du bungee pump.

Ces activités seront renforcées par 6 journées de bien-être, encadrées par des professionnels de qualité : coach de vie et atelier bien-être, naturopathe, réflexologie plantaire, marche méditative, sophrologie, tai chi chuan, accompagnement par la médecine chinoise...

Un après-midi ludique avec un atelier de création de bijoux ainsi qu'un thé dansant sont également programmés.

À savoir que le contrat Ville/État subventionne toutes ces actions.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site internet de l'association : www.seniorsactifs.net



Le vendredi 15 juin, deux groupes de 10 personnes ont participé aux 12 séances d'une heure de la formation **PIED**. 6 séances étaient consacrées aux exercices d'équilibre, les 6 autres à des conseils sur l'aménagement de la maison. Cette formation est utile dans la prévention des risques liés aux chutes. **UNE NOUVELLE SESSION EST PRÉVUE DÉBUT SEPTEMBRE.**

Des places sont encore disponibles

MERCI DE NOUS CONTACTER AU 03 27 85 28 93

À VOS AGENDAS

vendredi 28 septembre 2018

Seniors Actifs vous propose de participer à une **MARCHE NOCTURNE**

samedi 29 septembre 2018

Lors d'une journée événementielle, vous pourrez découvrir, le panel d'activités proposé au sein de l'Espace Schweitzer.

Lors de ce rendez-vous des professionnels de santé seront également présents et interviendront : médecin, diététicienne, naturopathe et kinésithérapeute.

D'autre part, les Seniors Actifs, auront le plaisir d'accueillir **Arja JALKANEN-MEYER**

une psychomotricienne éducatrice sportive, formatrice, ambassadrice et pionnière de Marche Nordique ou *Nordic Walk*.

À savoir que la Marche Nordique est devenue une pratique référence de sport santé.

Durant cette journée, vous pourrez vous adonner à 3 différentes techniques de marche : Une initiation à la **MARCHE NORDIQUE** - durée : 1h30 avec différentes techniques respiratoires.

Une initiation au **BUNGY PUMP** - durée : 1h.

Une initiation à la **MARCHE ACTIVE**. Durée : 1h





Voyage à Vaison la Romaine organisé par l'Association Caudrésienne des Retraités

FOYER SCHWEITZER DATES À RETENIR

LA SEMAINE
BLEUE

du 6 au 12 octobre 2018

Thème : « Pour une société respectueuse de la planète : Ensemble agissons ! »

LA MARCHÉ
BLEUE
FIERS DE NOTRE ÂGE

PRÉVISIONS

SAMEDI 6 : Assemblée Générale de l'ACR

DIMANCHE 7 À 9H : Marche Bleue - À 13H30 : Grand Loto

LUNDI 8 À 13H30 : Concours de Belote, Visite d'une Maison de Retraite

MARDI 9 À 13H30 : Séance de cinéma au théâtre

et visite d'une Maison de Retraite

MERCREDI 10 : Repas Dansant

JEUDI 11 : Visite d'une Maison de retraite

VEND.12 : Visite d'une Maison de Retraite

Cette semaine dédiée aux Seniors vous sera détaillée jour par jour par des affiches et par voie de presse.

L'Association Caudrésienne des Retraités vous informe que l'Assemblée Générale aura lieu le samedi 06 octobre 2018 au Foyer Schweitzer à partir de 14h avec après-midi récréative et remise des colis vers 17h30 pour les adhérents dont les cartes de cotisation sont à jour.

Pensez aussi à la JOURNÉE AU Père Mathieu à Landrecies vendredi 07 décembre 2018 Repas - Transport et animations Prix : 56€ par personne.

« Voyage au coeur du Joyeux Tyrol » du 23 au 28 avril 2019 (6 jours / 5 nuits) Transport - séjour et excursions comprises. Prix : 680€ par personne.

Voyage en Corse Île de beauté. Bienvenue à Calvi du 15 au 22 juin 2019 Pension complète avec animations Prix : 990€ par personne.

ÉVÈNEMENT

FORUM La soixantaine active à Caudry

Ce rendez-vous est destiné aux personnes de 60 et 61 ans, afin de les aider à préparer une retraite active en pleine santé. Le forum sera suivi d'un repas et d'un après-midi dansant offerts par la ville de Caudry.

Samedi 10 novembre 2018 de 9h30 à 18h00
ESPACE SCHWEITZER

Pour ces 2 voyages inscriptions dès septembre 2018 Renseignements et inscriptions auprès de : Suzanne FOVEZ 15 rue de Fourmies

03 27 76 12 57



Dans l'objectif de Raymond T.

... Jean-René LECERF en visite à Caudry

Le 26 février dernier, Jean-René LECERF, Président du Département du Nord, s'est rendu à Caudry pour s'entretenir avec Frédéric BRICOUT, Maire et Guy BRICOUT, Député de la 18^{ème} circonscription du Nord, en présence d'élus caudrésiens et de chefs d'entreprises locales.

L'agrandissement du Musée des Dentelles et Broderies, le contournement de la ville, la phase 2 des travaux du stade Louis Sandras et le projet de piste cyclable entre Caudry et Bertry, incluant la sécurisation des abords de la déchetterie ont été abordés. Des projets d'importance, hautement financés par des subventions départementales, qui prouvent à la fois le dynamisme de la ville et l'intérêt du Département du Nord pour notre commune.

... De la lecture et des contes

En mars dernier, à l'accueil de loisirs du centre social Marliot Maupassant le thème des vacances scolaires était la lecture et les contes. Les enfants inscrits ont découvert les livres prêtés par la médiathèque départementale. Une démarche démocratique était associée au plaisir de lire car les enfants ont voté pour leurs livres favoris à bulletin secret avec des cartes d'électeur. *Bou et les trois jours, Le petit chaperon rouge et Le déjeuner des loups* ont remporté tous les suffrages.

... Un minibus pour nos associations

Depuis le 12 mars, un minibus est prêté gracieusement une fois par an *à chaque club sportif Caudrésien pour un déplacement dans le cadre d'une compétition. Fruit d'un partenariat avec la société France Infocom, ce service ne coûte rien à la commune, car le véhicule a été financé par les publicités des commerçants qui en recouvrent la carrosserie. Pour tout renseignement et pour les modalités de prêt, merci de contacter F.-X. BRIQUET au service des sports de la Mairie. *Au-delà, l'association devra s'acquitter de la somme de 35 centimes par kilomètre parcouru.

... Les Maires du canton réunis pour un bilan de l'année 2017

Le 16 mars, les Conseillers Départementaux Guy BRICOUT et Anne-Sophie BOISSEAUX ont convié les maires du canton de Caudry pour dresser un bilan de l'année écoulée et un descriptif des politiques départementales au service de la collectivité et de ses habitants : Aide à l'aménagement du territoire, voirie, insertion, aide réussite collégien, soutien aux associations. Cette réunion comprenait également une visite de l'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat (URMA) et une présentation des formations et des possibilités offertes, entres autres aux habitants du Cambrésis.

... Remise de médaille du bénévolat à Yvon OLIVIER

Le samedi 17 mars, en salle des cérémonies de l'Hôtel de Ville, s'est tenue une manifestation en l'honneur d'Yvon OLIVIER qui a reçu des mains du maire et de Régine DHOLLANDE 1^{er} adjoint, la médaille du bénévolat (FFBA) pour son implication dans la vie associative depuis 1968. Cet homme infatigable a été bénévole dans une quinzaine d'associations et est toujours Garde d'Honneur à Notre Dame de Lorette, participant actif aux Journées Armée Jeunesse organisées par l'Association des Sous-officiers de Réserve et secrétaire et Porte Drapeau des Porteurs de la Mémoire du Cambrésis, dont les membres sont de toutes les commémorations patriotiques et interviennent dans les écoles du Cambrésis y compris à Caudry.





... Le président de la Région Hauts-de-France à Caudry

Lundi 19 mars, sur invitation du maire, Xavier BERTRAND est venu honorer de sa présence notre commune. Lors d'une halte au Musée des Dentelles et Broderies, le président de la Région accompagné de Frédéric BRICOUT, d'élus locaux, de dentelliers et de nombreuses personnalités a évoqué la manière dont la région Hauts-de-France pourrait épauler les professionnels de la filière dentellière. L'occasion pour ceux-ci d'attirer l'attention sur les contrefaçons dont ils sont victimes. Sensible à la menace que cela représente pour les emplois de la filière dentellière, Xavier BERTRAND a affiché son soutien à la profession et a proposé aux dentelliers de rencontrer les services juridiques et économiques de la Région.



... La générosité des commerçants non sédentaires

Comme chaque année, Charline BRASSENS présidente du syndicat des commerçants non sédentaires du Nord a remis à Michèle RIBLE, directrice du Centre Communal d'Action Sociale, un chèque de 900 € à destination des familles en difficultés.



... Loto intergénérationnel à Maupassant

Un loto intergénérationnel s'est tenu à la maison de quartier Maupassant dans le cadre des actions « festi seniors » qui ont pour but de rompre l'isolement, créer du lien social entre les générations et encourager les personnes à participer aux activités d'Avenir Jeunes. Un moment de convivialité ponctué d'un goûter concocté par les jeunes de l'association.



... Cambrai Recrutement Conseil aide les entreprises

Afin d'optimiser l'aide aux entreprises locales en recherche de personnel, Frédéric BRICOUT maire de Caudry a récemment reçu S. FISCHETTI, responsable du recrutement de l'association « Cambrai Recrutement Conseil ». En effet Madame FISCHETTI encadre des personnes vivant du RSA (Revenu de Solidarité Active) et qui seraient susceptibles de répondre aux besoins de certaines entreprises.



... Le carnaval de Dunkerque s'invite à Caudry pour la 2^{ème} fois

Samedi 24 mars, le Café le Jubilé était le point de ralliement de 200 carnavalesques qui ont ensuite défilé dans les rues de Caudry. La cortège s'est arrêté place du Général de Gaulle où les attendaient de nombreux curieux ainsi que le maire et des élus qui leur lancèrent du balcon de la mairie des morceaux d'andouille sous vide ! Après ce moment de bonne humeur ponctué de nombreux fous-rires, le carnaval s'est terminé par un grand bal avec chants et chahuts à la salle polyvalente de la base de loisirs. Les organisateurs 1001 fenêtres, ADC Couverture, Hellodia et le Jubilé vous donnent rendez-vous en 2019 !



... Des enfants découvrent la mairie

Récemment, des enfants suivis par l'Institut Médico-Educatif de Caudry sont partis à la découverte de l'Hôtel de Ville. Cette visite leur a permis de rencontrer Monsieur le Maire dans son bureau. Un moment d'échanges et de convivialité fort apprécié de tous.



... AG de l'association Pour le sourire d'Aurélie

Pour l'année 2017, le montant des dons offerts par l'association s'élève à 600 €. Trois personnes en ont bénéficié : une jeune fille scolarisée en ULIS à Walincourt et qui en avait besoin pour financer une classe découverte en Bourgogne, une dame frappée en trois mois par deux deuils familiaux et une personne gravement malade. Depuis le début de cette année l'association a aidé des familles en deuil, l'ADAPT pour le Trophy 4L et financera l'achat de fleurs pour les trois ans du décès d'Aurélie CHATELAIN.



Dans l'objectif de Raymond T.

... Pour un dépistage des cancers du sein et du colon

Dans le cadre de *Mars Bleu*, Avenir Jeunes a proposé durant le marché du vendredi 30 Mars une action de sensibilisation au dépistage des cancers du sein et du colon. Le centre social Marliot Maupassant avait pour partenaires l'association EnVie, l'atelier Santé Ville et la Mutuelle Française des Hauts-de-France représentée par Nadège la géante et un comédien fort sympathique. Une occasion de rappeler aux habitants de notre ville, l'importance de prendre soin de sa santé.



... Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA)

Dans le cadre des JEMA, dont l'édition 2018 avait pour thème : *Futur en transmission*, le Musée des Dentelles et Broderies a accueilli du 04 au 08 avril, les élèves de la section photo de la Cité Scolaire Paul Duez qui proposaient l'exposition : *La photographie Haute-Couture*. Ces jeunes ont réinterprété les codes de la photographie publicitaire en mettant en scène différents objets issus de la boutique du musée. Autre temps fort de ces JEMA : des prises de vue et une mise en lumière des robes en dentelle du créateur-couturier Franck BRICOUT ont été réalisées par les élèves de première Bac Pro Photographie du LP Louise de Bettignies de Cambrai accompagnés de leur enseignant Thomas PETIT.



... Raoul de Godewarsvelde s'expose aux ateliers culturels

Du 06 au 29 Avril, les archives départementales du Nord vous ont invité à découvrir l'exposition « Mi j'suis pas chanteur, j'suis photographe » retraçant le parcours de Raoul de GODEWARSVELDE, artiste populaire du Nord (1928-1977) à travers de nombreuses archives personnelles, professionnelles et artistiques.



... Portes Ouvertes le 7 avril à l'école Jean Lebas

L'une des classes de l'école Jean Lebas est menacée de fermeture si les effectifs ne sont pas suffisants pour l'année scolaire 2018/19 aussi cette journée avait pour objectif de sensibiliser les parents d'élèves des enfants déjà inscrits et des futurs inscrits. Nés de 2013 à 2016, tous les élèves devront être présents le jour de la rentrée à l'école maternelle Jean Lebas. Ecole Maternelle Jean Lebas : 03 27 85 07 10



... Les USA se sont invités à Caudry

Durant le week-end des 7 et 8 avril, plusieurs manifestations sur le thème des USA ont été proposées en centre-ville à l'initiative de l'association Festy Country. Les Caudrésiens ont ainsi pu participer à un bal, assister à un concert country, admirer des voitures et motos issues de la mythique route 66 et/ou se promener parmi les stands et partir à la découverte de certains aspects de la culture américaine.



... Agnès va bien

Partie en janvier en classe de neige à Saint-Léger les Mélézes avec tous les écoliers de CM1 de notre ville, Agnès a fait un malaise et les accompagnants, très réactifs, l'ont aussitôt emmenée consulter un médecin généraliste sur place. Celui-ci a détecté un souffle au coeur et l'a adressé immédiatement à un cardiologue de Gap qui l'a orientée vers un cardiopédiatre au CHR de Marseille. Dans l'attente de l'arrivée de ses parents, Agnès fut très entourée par l'équipe accompagnatrice et ne s'est jamais retrouvée seule. Agnès a été opérée à coeur ouvert le 28 février au C.H.R. de Lille... et aujourd'hui tout va bien et Agnès voulait le dire personnellement à Monsieur le Maire.





... Gamyn vice-champion canin

Dimanche 08 avril avait lieu le Championnat Territorial d'Obéissance à Hellemmes sous le jugement de M. Eddy WATTHEE venu de Belgique. GAMYN le Berger Australien d'Yves MARIN, président du Club Cynophile Caudrésien a remporté le titre de vice-champion d'OBE classe 2 2018, à l'issue d'un formidable parcours. À noter que Gamyn a porté à bout de pattes son maître qui était souffrant ce jour-là.



... Les bénéficiaires du Service d'Aide à domicile en réunion

En avril s'est déroulée la réunion annuelle des bénéficiaires du Service d'Aide à domicile du C.C.A.S. En 2017, 419 personnes en ont bénéficié (dont 216 bénéficiaires APA) ce qui représente 66 373 heures (dont 55 513 heures APA) et une augmentation de 12 % par rapport à 2016. De plus, 331 visites à domicile ont été effectuées au cours de l'année. Au 31 décembre, le service compte 71 agents d'intervention dont 51 auxiliaires de vie sociale et 20 aide-ménagères. Enfin, suite à une enquête de satisfaction, il s'avère que 92 % des bénéficiaires sont satisfaits ou très satisfaits du travail effectué.



... Le petit déjeuner de l'insertion

Organisé le 10 avril sur le thème des métiers de l'alternance et les jobs d'été, ce petit déjeuner a remporté un franc succès avec plus de 150 personnes venues à la rencontre des centres de formation des écoles, des employeurs ou encore des structures de droits communs.

Un grand affichage d'offres d'emploi était également à disposition du public avec une conseillère Pôle Emploi présente pour renseigner les personnes intéressées. Des jeunes sont repartis avec une date d'entretien, ont pu déposer leur CV ou trouver un lieu de stage. Un petit déjeuner était offert par les organisateurs à chaque participant et il y avait possibilité de faire garder son enfant durant le temps de la visite.



... Électeurs d'un jour

Un mois durant et avec l'aide de leur animatrice Stéphanie, les enfants du Coup de Pouce Clé de l'école Condorcet ont découvert les 4 livres de la sélection 2018 des Prix Premières Lectures. Le Jeudi 12 avril, accompagnés de leurs parents et de leur enseignante, nos petits lecteurs se sont rassemblés à la bibliothèque, carte d'électeur et bulletin de vote en poche, afin de procéder à l'élection de leur histoire préférée parmi les livres sélectionnés : *Sidonie au pays du vent*, *Bienvenue chez le fantôme*, *Mon amie la sirène* et *Le petit grand samouraï*. À l'issue du dépouillement, *Le petit grand samouraï* a remporté la majorité des suffrages. Reste à savoir si leur choix sera confirmé au niveau national. Réponse en juin où le livre lauréat leur sera offert lors de la cérémonie de clôture des clubs Coup de Pouce...



... Découvrir la Cité de la Dentelle autrement

Le week-end des 14 et 15 avril, le salon de Coiffure Chris'Tiff à Caudry et l'Union Commerciale et Artisanale de Caudry-Beauvois ont organisé des baptêmes de l'air en hélicoptère, au départ de l'URMA. Pour 40 à 45 €, 330 personnes ont ainsi pu monter à bord de l'Alouette II de la société Héli Nord et découvrir la Cité de la Dentelle autrement.



... Opération Reprise du guidon

L'opération « Reprise de guidon » organisée par la Gendarmerie Nationale, l'Escadron départemental de la Sécurité Routière et divers partenaires s'est déroulée le dimanche 15 avril dans le Cambrésis.

Au départ du parking de l'hypermarché E. Leclerc de Caudry, 90 motards ont bénéficié de conseils en matière de sécurité, encadrés par les gendarmes de la brigade motorisée de Cambrai.



Dans l'objectif de Raymond T.

... Départ à la retraite de Marc DEVIENNE

Il y avait du monde dans la salle de l'espace Schweitzer pour le pot de départ de Marc DEVIENNE, Commandant en second de la compagnie de Gendarmerie de Cambrai à l'origine de la mise en place du dispositif "Voisins Vigilants" et du Conseil des Droits et des Devoirs des Familles dans notre commune. Unanimement apprécié pour sa discrétion et son flegme britannique, il a tenu à remercier sa hiérarchie, ses collègues sa famille et son épouse auprès de laquelle il compte couler des jours heureux à Caudry.

... 19 avril 2015 - 19 avril 2018

Trois ans après la disparition tragique d'Aurélié CHATELAIN, sa famille, des élus et des membres de l'association *Pour le sourire d'Aurélié* étaient réunis dans la plus stricte intimité au cimetière pour lui rendre hommage. Après une minute de silence demandée par M. le Maire, deux gerbes de fleurs ont été déposées, la première au nom de la ville de Caudry et la seconde au nom de l'association *Pour le sourire d'Aurélié*. Les Villejuifois, quant à eux lui ont rendu hommage le lendemain.

... Trail Urbain Kids et Trail Urbain

Tout comme l'année dernière, le départ du Trail Urbain Kids s'est fait place des Mantilles. L'occasion pour les jeunes sportifs et les enfants férus d'activités originales de se faire plaisir sur un parcours adapté à leur âge. Le lendemain, l'événement des Ch'ti coureurs accueillait environ 1100 participants : marcheurs et coureurs qui ont parcouru les rues et bâtiments symboliques de Caudry dans une ambiance festive. Notons une hausse des effectifs pour cette 3^{ème} édition, ce qui place plus que jamais le Trail Urbain de Caudry parmi les événements sportifs et ludiques les plus populaires de notre région.

... Concert du 1^{er} mai

Mardi 1^{er} mai s'est déroulé au théâtre de Caudry le traditionnel Concert de Printemps. Petite innovation cette année : le concert, sous la direction de Cléore FRETÉ et Pascal LEPRÉTRE, a réuni les harmonies municipales de Caudry et de Le Cateau-Cambrésis autour d'un programme commun. Une remise de médailles, pour les musiciens, a eu lieu au court de ce concert.

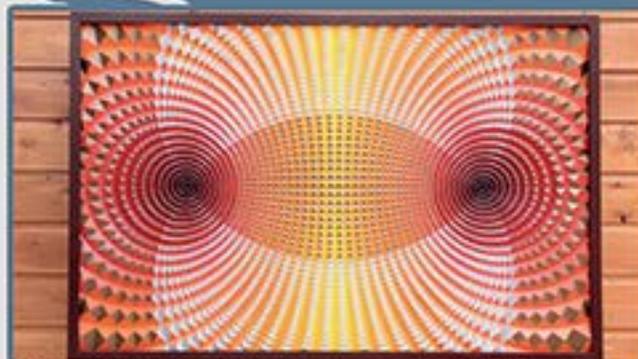
... Réinventer la dentelle, la nouvelle exposition du musée

Le Musée des Dentelles et Broderies de Caudry présente l'exposition "# Réinventer La Dentelle", qui propose un focus sur la dentelle Leavers de Caudry et ses déclinaisons innovantes dans la mode et la création textile contemporaine. Haute couture, mode, métiers d'art, design : la dentelle se métamorphose et se réinvente sans cesse, portée par les visions audacieuses et inspirantes de grands couturiers, designers ou créateurs émergents. à découvrir jusqu'au 16 septembre 2018.

... Huitième fête foraine du quartier Négrier

Le comité du quartier Négrier a organisé sa 8^{ème} fête foraine à l'esplanade du C^o sous la houlette d'Annie BIGAND. Les bénéfices de cette fête serviront à offrir des bons d'achats pour les seniors du quartier. Pendant quatre jours, outre la fête foraine, ont été proposés : un tournoi de poker, une brocante et un repas dansant animé par le duo Jérôme et Marion. Enfin, le défilé officiel composé de l'harmonie municipale et d'élus municipaux a déambulé dans les rues du quartier dimanche matin.





... Exposition Trames, structures, de Jean-Paul CARBONEL

Le travail de Jean-Paul CARBONEL est situé à la rencontre de l'abstraction géométrique, de l'art construit et de l'art numérique. Ce travail est lié aux mathématiques, plus particulièrement à la géométrie, aux séries, aux progressions, à l'aléatoire. Les compositions peintes et gravées juxtaposent de multiples éléments de surface, imbriqués en structures, ou disposés aléatoirement, ce qui permet des variations de couleurs rythmées. Les dessins exposés sont exécutés au crayon de couleur et consistent en la superposition ou le croisement de différentes trames.



... 4^{ème} édition du Canicross de Caudry

Environ 180 participants s'étaient donnés rendez-vous à la base de loisirs pour cette 4^{ème} édition du Canicross de Caudry.

Ambiance, convivialité, plaisir, partage et soleil... autant de paramètres réunis pour faire de cet événement une belle réussite et une grande fierté pour le club. À l'année prochaine !



... 2^{ème} volet de l'exposition sur les Sports

L'inauguration de la seconde partie de l'exposition sur les Sports à l'Espace de Vie Historique, s'est tenue en présence de Régine DHOLLANDE - 1^{ère} Adjointe qui représentait M. le Maire, retenu par ailleurs. Le Président Martial Leneutre a remercié toutes les personnes présentes dont les élus : Claude DOYER et Brigitte LEFEBVRE, les parents d'Aurélienne CHATELAIN, Mme LEMAIRE et sa fille, M. COTTEAU, M. TOURNAY, Melle ALVES, M. TRUY et M. DELFOLIE, l'équipe du Musée ainsi que les services communication et lettrage de la ville. Il a également mis à l'honneur les différentes associations pour les prêts de photos, d'articles et divers autres objets qui contribuent à la qualité de cette exposition.



... Nuit des Musées

Le 19 mai s'est tenue l'édition 2018 de la Nuit des Musées durant laquelle, le Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies ouvre traditionnellement ses portes en nocturne. Un succès avec 300 visiteurs cette année.

Ce fut l'occasion de découvrir la présentation en avant-première de "PLÉIADES" par le couturier Ludovic WINTERSTAN, en partenariat avec les dentelliers de Caudry et avec la collaboration des créateurs, artistes et artisans textiles : Quentin VERON, Jimmy BECMEUR, Maison BLACKITTEN, Patrick BOSANO, Kevin JACOTOT et Flora TISON.



... Distribution de roses sur le marché

Vendredi 25 mai, Frédéric BRICOUT, Maire de Caudry, a distribué des roses sur le marché de Caudry à l'occasion de la fête des mères.

Accompagné de Sandrine TRIOUX, adjointe au commerce, et de plusieurs conseillers municipaux, le Maire a ainsi pu rendre hommage aux mamans Caudrésienne via ce joli présent.



... Exposition de l'atelier Éveil aux Arts Plastiques

Il s'agissait de la 27^{ème} exposition de l'atelier d'Éveil aux Arts Plastiques de l'OMC animé par Didier CAUDRELIER. Le travail des enfants de 7 à 12 ans a enthousiasmé les nombreux visiteurs par sa qualité technique, sa diversité et ses couleurs. Cette exposition sur le thème du voyage emmenait le public en Chine, en Australie, en Afrique mais aussi dans l'espace et même au pays des rêves.



... Exposition Les artistes investissent la rue

Invité par Claudine SENÉ, Présidente de l'Office Municipal de la Culture et par la Municipalité, le collectif 8 a organisé aux Ateliers Culturels, une exposition intitulée « Les artistes investissent la rue ». Le vernissage a montré tout l'intérêt des caudrésiens pour l'expression artistique.



Dans l'objectif de Raymond T.

... Remise de la distinction de Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques à Jean-Marie GUISET

Le 1^{er} juin, M. Jean-Marie GUISET s'est vu remettre à Caudry la distinction de Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques par M. Daniel CALLEWAERT, président national honoraire de la Fédération des DDEN. L'occasion de revenir sur la carrière professionnelle de M. GUISET (notamment à l'école Paul Bert de Cambrai) et les 60 années d'engagement militant syndical et mutualiste au cours d'une cérémonie conviviale tenue au Centre Socio-Culturel de Caudry mis à disposition par la municipalité pour l'occasion.



... Portes Ouvertes de l'Amicale Laïque de Caudry

Le 3 juin dernier ont eu lieu les Portes Ouvertes de l'Amicale Laïque en présence de Frédéric BRICOUT Maire, Régine DHOLLANDE 1^{ère} adjointe, Alain RIQUET adjoint, Martine THUILLEZ conseillère déléguée, Brigitte LEFEBVRE conseillère municipale et Guy BRICOUT député. L'objectif de cette manifestation était de présenter les activités des 11 sections qui composent cette association. Au sein des Ateliers Culturels se sont donc mêlés : de la photo, du théâtre, des jeux en réseau et de table, de la numismatique, du volley, de l'informatique, des langues, du tricot, du scrabble, et de l'airsoft. Cette journée était aussi une occasion de rendre hommage au regretté Jacques DENOYELLE, président de l'Amicale Laïque durant seize ans.



... Voyage à Lorette et Vimy pour les élèves de CM2 de l'école Janssoone

Les deux classes de CM2 se sont rendues à la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette où reposent environ 45 000 soldats tombés pour la France durant la première guerre mondiale. À l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, le 11 novembre 2014, est inauguré un mémorial international comportant les noms de 600 000 soldats tombés sur le sol du Nord et du Pas-de-Calais entre 1914 et 1918. Il est dénommé Anneau de la Mémoire. L'après-midi, les jeunes sont allés à au Mémorial national du Canada à Vimy qui honore la mémoire des soldats canadiens morts en France pendant la Première Guerre mondiale. Ce site est gardé par de jeunes canadiens.



... La Croix Rouge remet un chèque à Avenir Jeunes

Francis VARET, Président de la Croix-Rouge de Caudry, accompagné de deux membres du Conseil d'Administration, a remis un chèque de 2 000 € à Mme Boury, Présidente de l'Association Avenir Jeunes. Ce don permettra à des jeunes caudrésiens de s'inscrire au permis de conduire, la mobilité étant aujourd'hui une problématique pour eux. En effet, sans ce sésame, difficile de faire des études à l'université et de chercher du travail par ailleurs.



... Esquiss met en scène Sherlock Holmes

En adaptant sur scène les aventures du célèbre détective, la troupe a su emmener son public au cœur d'une intrigue captivante. À travers une mise en scène rythmée par les chorégraphies et le jeu des acteurs, Esquiss a réussi le pari de faire vivre un moment de détente et de plaisir aux spectateurs. Les musiques, la prestation des danseuses, qui ont réalisé 19 chorégraphies ont charmé un public venu en nombre : 413 spectateurs le samedi et 315 le dimanche. À noter le jeu des acteurs : Nicolas MARIN (Sherlock) et Sam MOREEL (Watson) d'une grande justesse dans leur interprétation sans oublier bien sûr le reste de la troupe...



Le DROIT D'EXPRESSION des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite dans la rédaction des écrits destinés au Journal Municipal « DIALOGUE ».

Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :

MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN

lors de la séance du Conseil Municipal

du 26 novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.

DANS LE CADRE DES RENCONTRES
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE,

PLUSIEURS UNITÉS DE GENDARMERIE,
AINSI QUE LES SAPEURS-POMPIERS
DU CENTRE DE SECOURS DE CAUDRY

VONT INTERVENIR

**LES 12 ET 13
OCTOBRE**

RENDEZ-VOUS SUR LE
PARKING DU LECLERC CAUDRY
VENDREDI 12 APRÈS-MIDI
ET SAMEDI 13 TOUTE LA
JOURNÉE

Gendarmerie
nationale



STANDS
PRESTATIONS DYNAMIQUES

ATTENTION!

**La rubrique EXPRESSION LIBRE
ne fait plus l'objet d'aucune correction
ni orthographique, ni grammaticale**



Ensemble pour Caudry

Très chères Caudrésiennes, Très chers Caudrésiens,

Caudry vient de décrocher la première étoile du label « Eco-Propre ». C'est pour moi une immense fierté car cela récompense le travail des services techniques mais aussi l'esprit civique de nos concitoyens.

C'est pour notre collectivité un formidable encouragement et j'invite chacun à respecter son cadre de vie. Cela passe par des gestes simples. Pour information, l'article L2212-2 du Code général des collectivités territoriales stipule l'obligation de nettoyer le trottoir devant sa maison et le caniveau.

Une fois encore, l'été s'annonce radieux à Caudry avec un programme d'animations qui s'adresse à l'ensemble de la population. Il y en aura pour tous les goûts : le centre nautique ouvert tout l'été, de nombreuses animations sur la Base de Loisirs avec comme point d'orgue l'opération « Caudry en Folie » et le festival des dentelles électroniques le 18 août. Vous aurez aussi la possibilité d'assister à une séance de cinéma en plein air avec la projection du film « Chocolat » avec Omar Sy.

Passer l'été à Caudry, ce sera désormais la possibilité d'accéder plus facilement à nos équipements sportifs tels que l'espace extérieur de la salle Coubertin, le terrain de football du boulevard du 08 mai ou encore la piste d'athlétisme rénovée de notre stade Sandras. Espérons que ceux-ci seront respectés !!

Pour ceux qui rêvent de tranquillité et qui souhaiteraient retrouver le charme de notre ancienne piscine découverte, je les invite à redécouvrir cet équipement qui a fait l'objet d'importants travaux pour vous offrir un espace de repos ludique et convivial pour l'ensemble de la famille. L'entrée est gratuite. N'hésitez pas à y pique-niquer.

Pour rappel, par rapport au nouveau règlement imposé par l'Union Européenne en matière de protection des données, nos seniors souhaitant bénéficier du bon d'achat de Noël doivent remplir un formulaire d'inscription et le déposer à l'Espace Schweitzer (vous trouverez toutes les modalités à suivre dans la rubrique seniors en page 23).

Au moment de conclure mon propos, j'ai une pensée particulière pour ceux qui se retrouvent seuls en cette période estivale où nous pouvons être confrontés à des épisodes caniculaires. Soyons tous vigilants et n'hésitons pas à signaler des situations particulières où une personne âgée ou malade pourrait se trouver fragilisée.

A vous tous, ouvriers, employés, commerçants, artisans, chefs d'entreprise, professions libérales, demandeurs d'emplois, retraités, personnes handicapées, étudiants, lycéens, collégiens, mères au foyer, je vous souhaite de bien vous reposer. J'espère que ceux qui ne partent pas en vacances, apprécieront nos animations et nos aménagements.

Bel été à tous !

Fier d'être caudrésien !

Votre Maire,
Frédéric BRICOUT

« Caudry Bleu Marine »

Chers concitoyens,

Comme chaque année à cette époque, enfin pour maintenant il y a quelques semaines, le Conseil municipal s'est réuni pour étudier et voter les subventions aux associations de Caudry et le Budget 2018 de la ville qui déterminera les investissements et travaux pour cette année et peut-être les années à venir.

Comme prévisible, les débats ont été intenses et passionnés.

Vos élus **Rassemblement National** (anciennement Front National) ont largement contribué aux discussions.

Nous avons réexpliqué notre position, parce que la pédagogie est l'art de la répétition. Les subventions aux associations, qui sont en réalité de l'argent public payé par vous contribuable !!, ne peuvent être distribuées au hasard ni à la tête du client !!. Elles doivent être encadrées avec des critères objectifs : apporter une activité ou suppléer un rôle culturel, caritatif, social, sportif réel à la ville de Caudry et à ses habitants mais, à condition de s'autofinancer en partie par le biais d'actions, de recherche de participants professionnels ou privés aux frais pour compléter la participation de la ville qui doit rester **une aide partielle** !

Nous constatons que ces aides aux associations ont été dénaturées depuis plus de 20 ans et servent aux municipalités en place de **réserves électorales clientélistes**. Le temps des vache grasses nous a quitté, changeons comme partout ces mauvaises habitudes qui nous pénalisent tous indirectement ! Notre rôle d'élus d'opposition s'inscrit comme **constructif et vigilant sans arrières pensées ! et comme Gouverner c'est Choisir**, nous disons aujourd'hui ce que nous ferions quand certaines subventions dont les aides nous paraissent excessives. La remise en cause est valable pour tous, il ne doit pas avoir de rente de situation qui ne soit inexplicable !

Vous devez savoir que malgré la dissolution de la Maison des associations en 2017 qui coûtait 90.000 € de subvention à la ville, le montant total pour 2018 reste à **700.000 €** comme l'année précédente !! La ville de Caudry reste donc très généreuse comme avant !

Pour le budget 2018 de la ville, nous avons assisté à un long monologue de notre collègue, adjointe aux finances, nous vantant la très bonne santé financière de notre ville. Marche en arrière ! Quelques semaines plus tard, une importante modification du budget, a dû être corrigée pour cause de grossière erreur de chiffre. L'erreur reste humaine mais cela nous rend interrogatif et perplexes sur d'éventuelles autres surprises demain !!

En résumé : un Budget très important avec des chiffres qui donnent le tournis et pourtant..... un budget **décevant** !!.

Tableau : l'endettement de la ville. Toujours plus du double de la moyenne nationale, véritable talon d'Achille périlleux et tendance à baisser à allure d'escargots.

Investissement : nous ne préparons pas l'avenir car aucune ligne réservée à l'amélioration du centre ville et de son niveau commercial. Pourtant si important en terme de vécu, d'emplois et de mixité sociale, de lien entre les générations. Caudry demain, petite ville dortoir sans âme ? quel gâchis....

Pour finir nous souhaitons faire un focus sur une politique d'accompagnement de nouveaux médecins qui commencent à manquer cruellement dans notre ville et les alentours, et sur l'option de créer une maison médicale.

La situation sanitaire et médicale reste très tendue actuellement et ne devrait pas s'améliorer avec le départ en retraite de certains médecins bien connus de notre ville.

Conscients des besoins toujours grandissant de notre population, la municipalité a le devoir de trouver des solutions mais pas à n'importe quel prix !!

Nous sommes favorables à aider les nouveaux arrivant à s'installer, à se loger cependant l'idée d'une maison médicale ne nous paraît pas opportune.

Une maison médicale n'est pas la panacée et devient une espèce de mode pour compenser une gestion prévisionnelle sanitaire défailante. C'est un investissement financier très coûteux tant en investissement qu'en fonctionnement. Cela déresponsabilise ces professions et transfère la structure sur la collectivité, qui n'est pas un puits sans fond ! De plus, a fortiori, dès lors qu'un commerçant a le même projet. Priorité aux initiatives privées !! Et la Ville pourrait s'y associer !!

Donc Monsieur le Maire, la précipitation est l'ennemie de l'action !!

Mes chers concitoyens, nous restons à votre disposition,

Vos élus « Caudry Bleu Marine »
Mélania DISDIER
Jean DANJOU

Caudry agir autrement

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

L'été se termine et il a particulièrement bien commencé avec une édition de notre carnaval haut en couleurs grâce à l'implication de nos associations caudrésiennes que je remercie pour leur travail tout au long de l'année. Nous vous souhaitons mon équipe et moi une très bonne rentrée à tous ! Vous êtes de plus en plus nombreux à nous montrer votre sympathie, n'oubliez pas nous sommes présents sur les réseaux sociaux, rejoignez-nous !

Aider les jeunes oui ! Faire semblant non !

Lors du conseil municipal du 29 mai dernier, nous étions invités à nous prononcer sur une action de la majorité consistant à donner 150€ aux jeunes de 16 à 21 ans avec la contrepartie de 8 à 12h de bénévolat afin de participer au paiement de leur permis de conduire. Je ne suis pas contre aider mais encore faut-il qu'il s'agisse bien d'une aide. Parle-t-on d'aide, de bénévolat ou d'une bourse ? Car ces termes ne sont pas synonymes. Le bénévolat ne se rétribue pas et la bourse ne s'obtient pas en contrepartie d'un travail ! On ne force pas au bénévolat ! La ville de Cambrai, par exemple, ne demande pas aux jeunes qui bénéficient de 400€ de bourse d'effectuer des heures de travaux en mairie ou au sein d'associations pour les obtenir.

Un permis de conduire coûte aujourd'hui environ 1300€. Que représente 150€ sur la totalité de cette somme ? On me répond que cela aide au démarrage ! Mais que se passe-t-il pour la suite ? Comment les jeunes pourront-ils s'offrir le permis ? N'est-ce pas faire semblant d'aider ?

Du commerce oui ! La désertification du centre-ville non !

Une boulangerie, un cinéma, une chocolaterie, deux magasins d'articles de sport... le tout en périphérie de notre ville ! Voilà la vision politique de la majorité municipale au détriment du commerce de proximité et de centre-ville. Où se trouve la complémentarité de deux espaces commerciaux distincts lorsque la proposition est sensiblement la même ou dans la démesure ? Mon propos n'est pas d'opposer commerce de proximité au commerce de périphérie mais d'alerter sur les conséquences d'une extension toujours plus accrue de la zone commerciale. La boutique de centre-ville est un lieu de sociabilité, un lieu de vie et d'échange. Votre commerçant vous connaît et vous reconnaît comme client, vous y rencontrez des personnes qui vous sont proches... Le commerce de centre-ville crée du lien entre les personnes. Si nous souhaitons une ville dynamique où les gens se rencontrent, il faut coûte que coûte savoir préserver ces lieux de vie.

Lorsque l'on prévoit l'ouverture d'un multiplexe cinématographique en périphérie alors même que la ville est dotée d'un cinéma municipal accessible à tous (le prix du billet étant peu élevé), il y a bien la volonté politique de déplacer la centralité de la ville vers la périphérie. Cette volonté politique est celle assumée de vouloir que s'éteigne et s'endorme notre cœur de ville. L'ouverture d'un complexe cinématographique de 900 places aura donc pour conséquence inéluctable la fermeture de notre « MILLENIUM ». Aujourd'hui notre cinéma classé « art et essai » propose une programmation de qualité et hétéroclite où se côtoient des films plus confidentiels et des films à « gros budgets ». Si le multiplexe s'installe les films « grands publics » ne pourront plus être projetés dans notre établissement de centre-ville, l'industrie du cinéma imposant certaines règles. C'est à coup sûr la mort de notre cinéma municipal. Les exemples sont nombreux, Abbeville, Boulogne, dernièrement les habitants de Carcassonne se mobilisent pour sauvegarder leur cinéma. D'autres questions se posent, qu'advient-il du personnel municipal ? Quelles seront leurs conditions de travail ?

Selon la société Altaris, dans le secteur agroalimentaire, un tiers des sociétés placées en liquidation ou en redressement judiciaire au premier trimestre 2017 sont des boulangeries-pâtisseries. La consommation de pain baisse fortement et nos nouvelles habitudes de consommation continueront à faire baisser ce chiffre. En 2015, un Français mangeait 120 grammes de pain par jour, selon l'Association nationale de la meunerie française. C'est-à-dire 30 grammes de moins qu'en 2003 et trois fois moins qu'en 1950 (source : Les Echos). L'ouverture d'une boulangerie industrielle dans la zone commerciale n'aura comme finalité que de toujours plus déstabiliser l'écosystème de la fabrication du pain à Caudry et dans sa proximité proche (Beauvois, Fontaine-au-Pire...).

Installer de nouvelles cellules commerciales en périphérie c'est assumer pleinement de mettre en difficultés celles qui existent déjà en centre-ville. La proposition commerciale est déjà saturée, le pouvoir d'achat des caudrésiens et habitants du cambrésis n'a pas non plus augmenté. Il y a donc une offre trop importante pour satisfaire les mêmes besoins. Ne risquez-vous pas de voir s'installer à moyens termes des friches sur cette zone ?

L'attractivité de notre centre-ville ne se résume pas à la présence commerciale mais oblige à une vision concertée de ce qui le compose. Le centre-ville doit se vivre comme un tout, il doit être agréable et suffisamment aménagé pour que l'on ait envie d'y rester et d'y consommer. Actuellement la vacance des cellules de centre-ville est très importante. A Caudry, il aurait fallu s'imposer une règle simple : **On ne vote pas d'extension de zone commerciale tant qu'il y a des cellules inoccupées en centre-ville.**

Une nouvelle génération citoyenne se prépare, un projet innovant et bienveillant est possible à Caudry. Rejoignez-nous !



Sophie DESREUMAUX
Caudry Agir Autrement

"A Caudry, l'humain d'abord"

MAISON DE SANTE COMMUNALE (plus communément appelée dispensaire)

Dans le dialogue de septembre 2016, je vous informais de mon souhait que soit créée sur Caudry une MAISON DE SANTE COMMUNALE.

Cette Maison, à mon sens, s'imposait, justifiée par la désertification médicale de notre territoire, par les difficultés rencontrées par les patients pour l'accès aux soins, les départs en retraite de nos médecins généralistes (non remplacés), des Citoyens, Citoyennes se retrouvant sans médecin.

La Maison de santé communale constitue donc une offre attractive, souple et rapide, avec des conditions d'exercice adaptées (médecins salariés de la commune, mise à disposition d'un cabinet médical etc...) pour améliorer la réponse sanitaire des Caudrésiennes, Caudrésiens.

Dans le même esprit, pour faciliter la venue de médecins remplaçants, un logement gratuit au Centre Socio Culturel est mis à leur disposition.

Votre élue « L'HUMAIN D'ABORD » réalise donc les deux principaux projets de son programme électoral :

- L'EPICERIE SOLIDAIRE :

pour laquelle les nouveaux locaux devraient être inaugurés vers le second semestre de cette année et qui, rappelons-le permet à des familles en difficultés financières d'acheter des produits alimentaires 80% moins chers.

- LA MAISON DE SANTE COMMUNALE : qui devrait voir le jour en fin d'année 2018.

ACCES AU PERMIS DE CONDUIRE POUR LES JEUNES :

Une autre initiative d'importance a été votée lors du dernier conseil municipal.

Afin de faciliter aux jeunes caudrésiens, âgés entre 16 et 21 ans l'accès aux permis de conduire, le conseil municipal à l'unanimité moins une abstention (parti Socialiste) a voté pour une aide de 150€ (versée à l'auto-école caudrésienne choisie par le jeune) en contrepartie d'un travail de bénévolat au sein de la commune entre 8H et 12H.

Chacun sait que la mobilité est un facteur important pour trouver un travail, aider un jeune à obtenir son permis, c'est aussi l'aider à trouver un emploi.

TEMOIGNAGE D'UN MIGRANT : LE BATEAU,

Je m'appelle AHMAD, je suis Soudanais, mon voyage de la Libye à l'Italie a été difficile. J'ai eu faim, j'ai vu des morts, j'ai vu des gens qui criaient, qui avaient peur, mais moi je n'avais pas peur.

Pourtant, quand je me suis retrouvé devant la mer que je n'avais jamais vue avant, j'ai ressenti un pincement au cœur, je ne savais pas nager.

Sur la plage, je me suis dit : j'y vais car je sais que la vie qu'on a perdue ne vaut rien, mais il faut la risquer pour avoir une vie meilleure.



Brigitte LEFEBVRE
Conseillère municipale Communiste



*Caudry, une ville où il fait bon vivre
et se divertir entre amis
ou en famille !*

BELLES VACAN

Retrouvez sur la carte tous les terrains de sports, les jeux pour enfants, les terrains de pétanque et les espaces de détente et de promenade pour un été sportif et ludique

TERRAINS DE SPORTS

JEUX POUR LES ENFANTS



ANCES A TOUS !



TERRAINS DE PÉTANQUE

ESPACES DE DÉTENTE ET DE PROMENADE



19. Rue Calmette



24. Rue Stéphenson



31. Rue Aristide Briand



20. Rue Gabriel Péri



25. Rue de la République



32. Place Cosette



21. Rue du Château



26. Base de Loisirs



33. Boulevard du 8 Mai



22. Rue Lamarline



27. Rue du Château



34. Avenue Jules Guesde



23. Quartier Maupassant



28. Rue des Acacias



35. Promenade Sud



29. Parc du Bois-Thierry



30. Place du Général de Gaulle





PROCHAINEMENT

à l'Espace de Vie Sociale
rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

- ATELIER COUTURE
- LECTURE DE CONTES
- ATELIER PUDDING
- PEINTURE
- PÂTE À SEL
- PÂTE À MODELER
- ATELIER CUISINE
- JEUX DE SOCIÉTÉS

Renseignements complémentaires
au 06 99 98 58 63



L'Espace de Vie Sociale vous propose une

Journée familiale à la Mer

destination :

Berck-Sur-Mer

samedi 28 Juillet



Départ 08h rue Jacquard - Retour 20h rue Jacquard
Renseignements et inscriptions Espace de Vie Sociale
27 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny CAUDRY
06 99 98 58 63
Tarif unique 12 € - Adhésion obligatoire



LE CRÉATEUR DU LIEN SOCIAL Espace de Vie Sociale
rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
CAUDRY

AVENIR JEUNES
centres sociaux

LE PERMIS C'EST PERMIS !

Chaque année, l'Association Ensemble pour Caudry présidée par M. Bernard POULAIN remet un chèque au profit de l'Association Avenir Jeunes. Cette année, ce don d'un montant de 2000 €, a aidé des jeunes caudrésiens à passer le permis de conduire. Environ 8 jeunes en ont bénéficié et participent également à quelques actions citoyennes avec Avenir Jeunes.



AVEC LE CENTRE SOCIAL
LA PASSERELLE

rue Camille Desmoulins - 03 27 76 26 75

La ludothèque

sera présente en juillet et en août à la base de loisirs et nature tous les lundis après-midi

La ruée vers l'animation

Chaque semaine des grandes vacances, une animation différente vous est proposée au plus près de chez vous !

SABLE MAGIQUE - ATELIER SPORTIF
JEUX GÉANTS - SCULPTURE DE BALLON
ATELIER LECTURE

mer. 25 juillet de 17h à 19h - résidence Prévert rue du Cateau

mer. 1^{er} août de 17h à 19h - parking rue du Maréchal Leclerc

mercredi 8 août de 17h à 19h - rue Stéphenson

mardi 14 août de 17h à 19h - rue du Château

(près de la résidence du Clos du Château)

mer. 22 août de 17h à 19h - avenue Jean Moulin

(en face de la salle des Tullistes)

mercredi 29 août de 17h à 19h - rue des Frères Toffin

*Accompagnement Familial
et Scolaire*

AIDE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX
SCOLAIRES - MÉTHODOLOGIE - ANIMATIONS
PÉDAGOGIQUES - SOUTIEN - ÉCHANGES

Pour les collégiens : les lundis et jeudis de 16h30 à 18h

Pour les primaires : les mardis et vendredis de 17h à 18h

La présence des parents est demandée sur certains créneaux.

Inscriptions : vendredi 03 août de 09h à 12h

ou jeudi 09 août de 14h à 17h

ou sur rendez-vous auprès d'Elodie EFFNER DRUESNES

Projet seniors

« Agissons ensemble pour nos aînés »

Ateliers collectifs à destination des + de 60 ans

mardi 31 juillet de 10h à 15h : TABLE D'HÔTES

jeudi 13 et lundi 24 septembre :

ATELIER SOCIO-ESTHÉTIQUE

mardi 25 septembre de 15h à 16h30

JEUX DE MÉMOIRE

Inscription aux ateliers obligatoire
auprès du centre social La Passerelle

03 27 76 26 75

Fête du Jeu en Famille

SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE de 13h30 à 17h

Base de Loisirs et Nature

Buvette, petite restauration sur place

Renseignements auprès de :

Marie 03 27 75 84 11

ou de Loïc 03 27 76 26 75

Venez à l'Espace
de Vie Sociale,
pour vous exprimer et nous
proposer vos idées lors du
COMITÉ D'USAGERS
qui se déroulera le
jeudi 06 sept. à 14h
27 rue du Maréchal
de Lattre de Tassigny



AVENIR JEUNES
centres sociaux



Dialogue 78

À L'AFFICHE



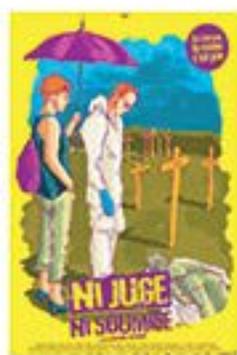
L'Été au Ciné ! ...

Pas de vacances pour Le Millenium. Le cinéma Caudrésien reste ouvert tout l'été et vous propose de découvrir durant cette période, les grosses sorties estivales... Et il y en aura, une fois encore, pour tous les goûts, à commencer par les plus jeunes, avec notamment : « *Les Indestructibles* », « *Hôtel Transylvanie 3* », courant juillet ; ou encore : « *Destination Pékin* », « *Maya l'abeille 2* », en août.

Les comédies françaises du moment, à ne pas manquer sur nos écrans : « *Les Affamés* », avec Louane Emera, « *Le Doudou* », « *Neuilly sa mère, sa mère* » ...

Mais aussi d'autres blockbusters très attendus durant cet été 2018, qui seront eux aussi à l'affiche, comme le 6^{ème} volet de la saga « *Mission Impossible* », « *Equalizer 2* », ou encore « *En eaux troubles* » ...

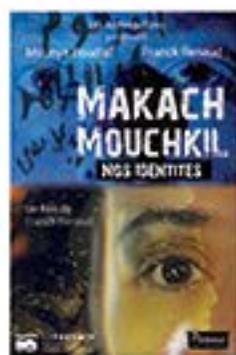
Le Millénium vous donne rendez-vous dès maintenant, pour les événements de la rentrée :



Mardi 11 septembre à 20h30, à l'occasion de la diffusion du documentaire « *Ni Juge, ni Soumise* », nous aurons le plaisir d'accueillir le co-réalisateur du film, Jean Libon ; l'un des créateurs de la

mythique émission documentaire « *Strip tease* » ... !

Cet événement est organisé en partenariat avec notre Ciné-Club, le groupe « *Plein Ecran* ».



Jeudi 20 septembre à 20h30, à l'occasion de la diffusion du film « *Makach Mouchkil* », nous vous proposerons un échange avec le réalisateur Frank Renaud.

Un événement organisé avec le soutien du groupe « *Cinéma et Psychanalyse* ».

La traditionnelle « *Nuit de l'Angoisse* », aura quant à elle lieu, le samedi 27 octobre à partir de 20h00 (programmation annoncée prochainement...).



N'oubliez pas de vous rendre régulièrement sur notre page FACEBOOK et sur notre site www.le-millenium.fr pour connaître nos événements à venir et acheter vos places à l'avance !!

L'ÉTÉ A LA BASE DE LOISIRS !

Venez vous divertir avec les activités équestres des Poneys de Céléna, l'Espace kids et ses jeux gonflables, la nouvelle aire de jeux ou encore notre espace aqualudique. De quoi s'amuser des heures durant sans s'ennuyer en finissant la journée en se désaltérant ou se régalant d'une glace à la terrasse du café de la Base, Le Gil Club, tout en admirant les canards qui barbotent dans l'étang moyen.

LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ POUR LES ENFANTS

Tous les lundis après-midi de 14h à 17h, vous pourrez retrouver Loïc du Centre Social La Passerelle - Association Avenir Jeunes avec les nombreux jeux de société de sa ludothèque et l'opération Livres en Liberté (zone de la plaine de jeux). Viendront se greffer au programme estival des animations ponctuelles pour les enfants organisées par nos soins ainsi que les diverses manifestations de nos partenaires associatifs ou institutionnels.

La Base de Loisirs du Val du Riot
et l'association Les Amis du gigognier
présentent

Le Challenge du pigeon voyageur



Judi 19 juillet 2018 de 10h à 12h
et de 13h30 à 16h30

Venez encourager les enfants et leurs partenaires aïlés !



Base de Loisirs du Val du Riot - Rue Angèle - 59940 CAUDRY

Tel. Fax : 03 27 85 27 47 - contact@valduriot.fr



Judi 23 juillet 2018

Judi 23 août 2018

A la Base de Loisirs de Caudry

A partir de 10h00 sur l'aire de jeux



Concours de "châteaux de sable"

Par équipe + réservé aux enfants de 4 à 12 ans
Inscriptions préalables obligatoires au bureau d'accueil de la Base
(Attention : nombre de places limité)

Pour plus de renseignements,

contacter le 03 27 85 65 39 - 03 27 85 27 47 - animations@valduriot.fr

Base de Loisirs du Val du Riot - Rue Angèle - 59940 CAUDRY - www.valduriot.fr

Sans oublier notre grand rendez-vous de la rentrée : Le Festi'val Nature Les Naturiades du Val du Riot les 8 et 9 septembre 2018

Des stands d'informations, des démonstrations, des expositions, des dégustations, de nombreuses animations, des ateliers et des jeux durant tout le week-end ! Sans oublier le traditionnel rallye-découverte pour les enfants ! Un événement convivial et familial, pédagogique et ludique, un moment fort de rencontres, de découvertes et de partages avec des passionnés ! Une valorisation des véritables valeurs et saveurs de la vie !

Un hymne à la Nature sous toutes ses formes !



Plus d'infos sur les animations et les manifestations ?
retrouvez-nous sur
www.valduriot.fr

ou sur notre page facebook :
[www.facebook.com/valduriot/
animations@valduriot.fr](http://www.facebook.com/valduriot/animations@valduriot.fr)

ou 03.27.85.65.39



**REINVENTER
LADENTELLE**

EXPOSITION
27 AVRIL AU 16 SEPTEMBRE 2018

*Dentelles
Broderies
Couture*

site : <http://musee-dentelles.couture.fr>



L'ÉTÉ DU MUSÉE

AUTOUR DE L'EXPOSITION #REINVENTER LA DENTELLE

Rencontre-démonstration avec **Maxime LEROY**, plumassier et artisan d'art pour la Haute-Couture, pour une mise en lumière d'un savoir-faire alliant tradition et modernité d'expression : lauréat 2017 du Prix de la Jeune Création Métiers d'Art, Maxime Leroy travaille la plume pour créer des œuvres sculpturales et avant-gardistes, des arts décoratifs aux objets de design en passant par les vêtements.

> Le dimanche 15 juillet de 15h30 à 17h30

Visites commentées de l'exposition

> Les samedis 07 juillet, 04 août
et 1^{er} septembre 2018 à 15h30

Accès libre sur présentation du billet d'entrée

Boîtes à miroirs et dentelles géométriques

À découvrir et à expérimenter : des "manips"
Boîtes à miroirs et dentelles, proposées dans
l'espace d'exposition en partenariat avec la
Cité des Géométries.

> À partir du 09 juillet et jusqu'au 16 sept.



Cité des
Géométries

JEUNE PUBLIC

Pendant les vacances d'été, visitez le musée en famille !

Jeu de piste :

Le mystère du gardien

Viens mener l'enquête et percer le mystère qui s'abat sur le gardien... Cherche les indices pendant que tes parents visitent le musée ? Gratuit sur présentation du billet d'entrée.

Les enfants doivent être accompagnés.
Enfants de 8 à 12 ans.



Livret-jeu : Mon petit livret d'exploration

Tes parents visitent ? Découvre le musée en t'amusant : suis Phil



Bobin et pars à la découverte de la fabrication de la dentelle. Enfants de 7 à 12 ans
Livret gratuit sur simple demande à l'accueil.

Nouveau : Livret-jeu : Deviens critique de mode !

Enfants de 7 à 12 ans
Livret gratuit sur simple demande à l'accueil.



Fête ton anniversaire au musée !

C'est ton anniversaire et tu veux passer une journée inoubliable ? Le musée peut te préparer un après-midi original avec tes amis.

Au programme : des parcours ludiques, un atelier de pratique artistique, la création d'objets ... Tu peux choisir toi-même ton atelier selon tes envies ! Activité possible le mercredi et pendant les vacances scolaires, de 9h à 12h et de 14h à 17h. 3 € par enfant.
Renseignements et réservations :
Angélique Chevalier
03 27 76 29 77



Journées Européennes du Patrimoine > 15 et 16 septembre 2018

Thème national : 2018 Année du patrimoine culturel européen : l'Art du partage

Samedi 15 septembre

Conférence-causerie

Du tissage à la dentelle :

inventions et inventeurs de génie.
par Claude Doyer, historien local et « conteur d'Histoire »
À 15h30, salle vidéo (durée 1h)



Spectacle déambulatoire

Du Fil à Retordre ! Inédit :

Spectacle interprété par Mathieu Jedrazak, chanteur lyrique, comédien, et Amélie Poirier, comédienne, autour du patrimoine textile local.
Représentations à 15h30 et à 17h (durée 1h)



Rencontres-démonstrations autour du savoir-faire de la dentelle Leavers

À partir de 15h

Proposées par les bénévoles de l'association du musée des dentelles et broderies.

Dimanche 16 septembre

Mon selfie au musée

Instafashion

Grâce aux bornes selfies, prends un selfie parmi les robes présentées, ajoute un commentaire et complète le mur de photos.



Petit plus : partage-le sur Instagram avec le #selfieatdentelle. Les photos les plus originales remporteront un prix et seront repostées.
De 14h30 à 18h00 à l'étage
Concours photo renseignements au 03.27.76.29.77

Conférence

De Marilyn Monroe à Madonna, les ambassadrices de la dentelle Leavers de Caudry

Par Edith Marcq, chargée de cours à l'Université de Lille 3, conférencière au Palais des Beaux-Arts de Lille
À 15h30, salle vidéo (durée 1h)



Rencontres-démonstrations autour du savoir-faire de la dentelle Leavers À partir de 15h

Proposées par les bénévoles de l'association du musée des dentelles et broderies.





Al Ducasse de la Saint Bartélémy
Défilé dans les rues d'Audencourt et vide grenier

*C'est la fête à
Audencourt !*

25, 26 et 27 août caudry audencourt

AL DUCASSE DE LA ST BARTÉLÉMY

C'est la fête

ATTRACTIONS FORAINES ET RESTAURATION
Place de l'église d'Audencourt

samedi 25 août

de 06h à 18h : VIDE GRENIER BROCANTE
1 € le mètre. Rues Henri Braçq, Henri Mérésse et
Léonide Vasseur. Réservations : M. Decalion
au 06 13 21 43 37 ou au 06 73 24 19 17

à 19h30 : RESPAS DANSANT

sous chapiteau chauffé animé par DESS'TROMPETT
Traditionnel couscous ou assiette anglaise : 20 €
Repas enfant : 8 €
sur réservation au 06 20 89 08 52 et 06 13 21 43 37

dimanche 26 août

à 11h : DÉFILÉ ET RÉCEPTION
OFFICIELLE animé par SALVADOR
à 12h : APÉRITIF DANSANT - entrée gratuite
restauration sur place :
jambon ou andouillette, fromage et dessert : 14 €
repas enfant : jambon blanc purée, dessert : 5 €
à 15h30 : ANIMATION DANSANTE
animée par Stéphane DELALIEUX
ET SPECTACLE
sur réservation au 06 20 89 08 52 et 06 13 21 43 37

lundi 27 août

à 18h30 : TRADITIONNEL MATCH DE
FOOTBALL entre les anciens et les jeunes
d'Audencourt au stade Prévert.

JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
#JEP2018
www.journéeseuropéennespatrimoine.fr

ANNÉE
EUROPÉENNE
DU PATRIMOINE
CULTUREL 2018



PROGRAMME DE LA VILLE DE CAUDRY

Samedi 15 septembre à 11h

visite guidée des coulisses du théâtre municipal

Le théâtre est comme un iceberg.

Lorsqu'on y vient, on ne voit qu'un tiers de ce qu'il
est réellement. Pour découvrir ce qui se cache derrière le
rideau de scène ou au-dessus de nos têtes,
il faut suivre la guide à travers un dédale de couloirs et de
passerelles, au cœur d'une petite fourmilière
où chacun joue son rôle.

Au gré de commentaires enrichissants, vous découvrirez
un univers spectaculaire que vous ne soupçonnez pas
et qui vous permettra de mieux comprendre
ce qui se passe avant, pendant, et après un spectacle.
On ressort de là amusé et étonné et sûr que le prochain
spectacle ne sera pas perçu de la même manière.

Durée 1h30 environ. Dès 6 ans.

Réservations conseillées :

03 27 70 09 62 / kfrechin@scenes-mitoyennes.fr

Dimanche 16 septembre à 11h

rendez-vous rue Aristide Briand à l'entrée de l'ancien
cimetière. « **Caudry à l'heure allemande,
de 1914 à 1918** » par Claude DOYER

à 16h Basilique Sainte-Maxellende

**Visite commentée des orgues par un facteur
d'orgues de l'Association les Amis des Orgues**

à 16h30 Basilique Sainte-Maxellende

**Les vitraux et la vie de Sainte Maxellende
par Dominique CHMELEWKI**

RETROUVEZ PAGE 43

L'intégralité du programme des
Journées Européennes du Patrimoine
des 15 et 16 septembre 2018 proposé par
le Musée des dentelles et broderies de Caudry.

Scènes Mitoyennes

Lever de rideau sur la NOUVELLE SAISON des Scènes Mitoyennes

Les Scènes Mitoyennes sont fières de donner le coup d'envoi de la saison 2018/2019.

Une programmation divertissante, pleine de surprises, riche en têtes d'affiches et en spectacles découverts percutants... À l'affiche, du théâtre bien sûr, mais aussi de l'art du cirque, de la danse... et les dernières sensations de la chanson et de l'humour, répartis sur une quarantaine de spectacles pour petits et grands. Un éventail d'émotions à partager en famille ou entre amis !

Nous vous invitons à nous rejoindre le vendredi 31 août au théâtre de Cambrai dès 18h30

où notre programmatrice Kathy Coupez, accompagnée de la ligue d'improvisation de Marcq-en-Baroeul, vous dévoilera la saison en vidéo et en musique.
(entrée libre)

À l'issue de cette présentation, un pot de l'amitié vous sera offert et vous pourrez d'ores et déjà vous abonner et réserver vos places en avant-première.

Préparez-vous ... un vent de fraîcheur souffle sur nos théâtres !

**Ouverture de la billetterie :
Samedi 1^{er} septembre à 9h**

Aux Offices de Tourisme et théâtres de Cambrai et Caudry et sur internet :

www.scenes-mitoyennes.fr

saison
18 / 19

ABONNEZ-VOUS !

Et profitez du tarif réduit sur tous les spectacles de la saison aussi bien à Cambrai, à Caudry qu'à Neuville St Rémy ou Escaudoevres et obtenez jusqu'à 3 spectacles gratuits !

+ d'infos : SCENES MITOYENNES

03 27 70 09 60 / contact@scenes-mitoyennes.fr

CAMBRAI - CAUDRY - ESCAUDOEUVRES - NEUVILLE ST RÉMY⁴⁵

Qui a le coeur
content est
perpétuellement
en FÊTE



Inscriptions
à partir du
4 SEPT.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE CAUDRY

L'école de musique de Caudry a pour but de favoriser l'épanouissement des enfants dans l'art musical, de former des musiciens d'un bon niveau leur permettant d'intégrer l'harmonie municipale ou un ensemble de leur choix.

Un jardin musical permet aux enfants de 4 à 6 ans de découvrir les notions de sons et de rythmes, les différents instruments et de baigner dès leur plus jeune âge dans une ambiance musicale.

Les élèves sont admis à partir de leur entrée en CE1 en classe de formation musicale où ils apprennent le solfège. Dès la première année (en fonction des places disponibles), ils peuvent commencer

l'apprentissage de l'instrument qu'ils ont choisi (clarinette, cor, flûte traversière, guitare classique, percussions, piano, saxhorn, saxophone, trombone, trompette).

Il existe également une batucada, une batterie fanfare ainsi qu'un orchestre junior issu des classes instrumentales.

Contact : 0327750327

ou secretariat@musique.ecole.caudry.fr

Inscriptions à partir du 4 septembre.

Salle polyvalente du Val du Riot

22 ET 23 SEPTEMBRE 2018

Fête de la Bière

Avec l'Orchestre Bavarois

Das Bayerische Orchester

son animateur AIMÉ

et le ZINZIN de l'Accordéon

Bruno DESMET

de l'émission *la Chance aux Chansons*

Samedi à partir de 20h - REPAS 20 €

Choucroute garnie ou jambon à l'os, gratin dauphinois
Tarte - 1 bière

Dimanche de 15h à 20h - ENTRÉE 5 €

GRAND THÉ DANSANT



L'Association Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui vous invite à réserver à partir du 20 août 2018 de 15h à 18h aux Ateliers Culturels

21 rue Jacquard CAUDRY

06 73 65 67 68

CAUDRY SALON des ARTS



22 au 30 septembre 2018
EXPOSITION GRATUITE
Peintures - Sculptures - Dessins



15h-19h Ouvert tous les jours
sam. et dim. compris
Pôle Culturel - Centre Ville

**20 et 21
octobre**

4^{ème} salon des Métiers d'Art

Ce salon qui d'année en année connaît un succès grandissant et monte en gamme au niveau de la qualité des produits et œuvres proposées aura pour thématique cette année : " Les Meilleurs Ouvriers de France ". D'ailleurs à l'occasion de l'inauguration de cette manifestation le samedi 20 octobre, un ancien "MOF" Caudrésien : M. Jean-Pierre DENHEZ ancien tulliste titulaire de la médaille d'or en 1991 dans la catégorie tulle, dentelles, guipures sera mis à l'honneur et une salle du Musée des Dentelles et Broderies portera désormais son nom.

Ce salon accueillera 34 artisans dont 8 nouveaux qui seront heureux de vous faire découvrir leur Art durant ces 2 jours de 10h à 19h, Salle des Fêtes du Pôle Culturel.

Comme de coutume, le Musée des Dentelles et Broderies s'associera à cet événement en proposant une exposition ayant pour thème : " La Dentelle Autrement " ou " Réinventer la Dentelle ".

Plusieurs villes
labellisées

"Villes et Métiers
d'Art" seront
également présentes.
**ENEZ NOMBREUX
DÉCOUVRIR
CE SALON !**



Après le succès de l'édition
2017, la Bourse aux Disques
est de retour !

BOURSE AUX DISQUES

3 et 4 novembre 2018

Si vous êtes intéressé,

contactez : André TROUILLEZ

au 03 27 76 06 37 ou au 06 41 14 74 59

trouilland@hotmail.fr

Amaud DELAY au 06 86 45 09 98

À partir de septembre des bulletins
d'inscription seront disponibles à
l'accueil de la mairie et des
ateliers culturels.



EXPOSITION PHOTO



- **Le 3 Novembre :**

- 16h - Conférence sur la faune présente en Avesnois
- 18h - Vernissage de l'exposition

- **Du 3 Nov. au 1er Décembre :**

- Expo. photo autour de la faune en Avesnois

Les Ateliers Culturels, 31 Rue de la République
59540 Caudry

Retrouvez-nous sur Facebook
www.facebook.com/objectifmormal

Avec le
soutien de



"À l'invitation de l'AL Photo-Club
Caudry, l'association des
photographes d'OBJECTIF MORMAL
présentera une EXPO PHOTO
autour du thème

La Faune de l'Avesnois
du 3 novembre au 1^{er} décembre
aux ateliers culturels de Caudry.

Cette exposition sera complétée par
une conférence agrémentée
d'images, animée par l'un des
membres de l'association
le 3 novembre à 16h
dans l'auditorium
des ateliers culturels.
Chacun pourra y découvrir la
richesse d'un territoire situé à deux
pas de Caudry ..."

La Plume

Gazette de la Base de Loisirs du Val du Riot

Pour tout renseignement ou réservation,
contactez le secrétariat au tel/fax : 03 27 85 27 67
contact@valduriot.fr / <http://www.valduriot.fr>



verte

Le portrait du mois

Les crapauds et grenouilles

L'été est arrivé le 21 Juin, journée synonyme également de la Fête de la Musique. Nos visiteurs ont, quant à eux dès la fin du printemps, pu assister en avant-première à un concert très spécial, celui de nos batraciens qui, en période de reproduction, ont entonné leurs chants nuptiaux à qui voulait bien les entendre.

Crapauds et grenouilles, pourtant d'habitude si discrets, s'en sont donnés à cœur joie pour attirer les femelles. L'occasion pour nous aujourd'hui de nous intéresser à ces animaux fragiles que sont les amphibiens, et plus particulièrement à deux familles : les crapauds et les grenouilles.

Les amphibiens (anciennement batraciens) sont des vertébrés qui fréquentent aussi bien le milieu aquatique que le milieu terrestre. Ce sont des animaux poïkilothermes, c'est-à-dire que leur température, variable, dépend de la température du milieu qu'ils fréquentent.

La plupart d'entre eux présentent un stade larvaire (têtards) généralement aquatique, planctophage ou herbivore, avec une respiration branchiale et un stade adulte, carnivore, avec une respiration pulmonée et cutanée.

La classe des amphibiens est composée de trois ordres :
LES CÉCILIES, sans patte (qui ressemblent un peu à de gros vers de terre ou serpents)
LES URODÈLES qui conservent leur queue à l'âge adulte (tritons et salamandres).
LES ANOURES qui, quant à eux, perdent leur queue à l'état adulte (grenouilles, crapauds et rainettes).

Attention, la grenouille n'est pas la femelle du crapaud.
Ce sont bien deux familles distinctes qui comportent chacune de nombreuses espèces.

Apprenons ensemble à les différencier :

Morphologie :

La grenouille est d'aspect général beaucoup plus gracile que le crapaud, plus puissant et trapu.

La première chose physique qui permet de les différencier est la peau.

La grenouille a une peau lisse, fine et humide voire visqueuse tandis que celle du crapaud est plus sèche, verruqueuse, granuleuse avec des glandes venimeuses.

Attention ! S'il est de coutume dans les contes de fées d'embrasser un crapaud pour qu'il se transforme en prince, ne vous y risquez pas !

Le venin toxique ou irritant contenu dans leur peau peut être fatal selon les espèces ! Il peut notamment s'avérer dangereux pour nos enfants et nos animaux de compagnie.

La morphologie des pattes arrière peut également être un élément de distinction entre les deux espèces. En effet, une grenouille aura les pattes plus longues et plus musclées qu'un crapaud. Les appendices de la grenouille sont repliés en Z et lui permettent une longue détente pour effectuer de grands sauts et de beaux plonges. De plus, du fait que la grenouille vive en milieu aquatique, ses pattes sont pourvues de petites membranes lui formant des palmes pour mieux se déplacer dans l'eau. Le crapaud a les pattes beaucoup plus courtes l'obligeant à avancer par petits sauts. Il a plus tendance à ramper qu'à sauter. Il est dépourvu de membranes aux pattes puisqu'il n'utilise les points d'eau que pour se reproduire.

Habitat :

Les crapauds sont des amphibiens plutôt terrestres. Vous les trouverez facilement en forêt, dans les prairies ou dans votre jardin. Les crapauds se rapprochent de l'eau au moment de l'accouplement et de la ponte des œufs.

Les grenouilles quant à elles sont aquatiques. Elles vivent près des points d'eau ... Les grenouilles peuvent également rester de longs moments sous l'eau.

Reproduction :

Grenouilles et crapauds se distinguent par la façon de se reproduire. Tous deux pondent des œufs dans l'eau mais leur façon de faire diverge. La grenouille pond des œufs en amas généralement à la surface de l'eau. La femelle crapaud pond ses œufs en forme de filaments ou chapelets. Chaque filament comporte plusieurs centaines d'œufs. On les retrouve le plus souvent accrochés à de la végétation au fond de l'eau.



œufs de grenouille

œufs de crapaud

La grenouille verte commune



La grenouille des champs



La grenouille de Lessona



Alyte accoucheur



Tous deux donneront naissance à des larves appelées têtards caractéristiques par leur grosse tête et leur queue qui régressera quand les pattes auront poussé. Cette métamorphose durera plusieurs mois, période pendant laquelle nombre d'entre eux ne survivront pas.

Une femelle de crapaud pond 8000 à 10 000 œufs, dont seul 1 % atteindra l'âge adulte !



Utilité/Protection /législation

Les amphibiens se nourrissent d'une grande quantité d'invertébrés « nuisibles » pour l'homme tels que les moustiques ou les limaces. Les amphibiens sont à leur tour des proies appréciées pour de nombreux prédateurs (hérons, brochets...) et sont donc indispensables à l'équilibre naturel.

Pourtant leurs populations sont menacées, notamment par la destruction de leur milieu naturel. Avec l'urbanisation et l'implantation de nouvelles zones industrielles, les mares et les trous d'eau disparaissent. Il est alors difficile aux amphibiens de s'y reproduire.

Les milieux fragmentés isolent les populations.

De même, nombre d'amphibiens se font écraser en traversant les routes lors de leur migration de leur site d'hivernage (forêts où ils ont passé l'hiver, à l'abri du froid terrés au fond d'un trou ou au fond d'une mare) vers leur site de reproduction (même zone humide qui les a vus naître).

Des opérations de sauvetage sont mises en place chaque année en France pour sauver les amphibiens lors de cette traversée périlleuse.

De par la perméabilité de leur peau, par laquelle ils respirent également, ils sont très sensibles à la pollution des eaux, des sols et de l'atmosphère. Les maladies ou encore les espèces invasives concurrentes de nos amphibiens (grenouille taureau) sont des causes supplémentaires à leur raréfaction.

En France, tous les amphibiens sont protégés par la loi qui interdit leur destruction ainsi que l'enlèvement et le transport de leurs œufs ou larves.

Retrouvez quelques espèces du Nord de la France en images

RETROSPECTIVE DES MANIFESTATIONS PRINTANIÈRES

21 mars 2018 L'aventure de l'Eau

Les enfants de l'accueil de loisirs de Caudry avaient répondu à notre invitation pour découvrir au cours d'un après-midi récréatif et pédagogique cette ressource vitale que constitue l'eau. À travers divers ateliers (bar à eaux, expositions, expériences, jeux de mimes, ...), ils ont pu se rendre compte de l'importance de « l'or bleu », source de vie. Ils ont également pu apprendre les bons gestes pour ne pas gaspiller et préserver ce précieux liquide auquel beaucoup n'ont toujours pas accès sur notre Planète.

Lundi 2 avril : Après-midi récréatif spécial « Pâques »

Ce ne sont pas moins de 120 enfants qui s'étaient inscrits pour participer à la chasse aux œufs organisée par le SIAT du Val du Riot, à l'occasion du week-end de Pâques, sur le site de la Base de Loisirs.

La météo maussade n'a pas découragé les jeunes chasseurs dans leur quête aux « faux œufs » cachés ci et là et échangés contre de bons vrais chocolats à leur retour. C'est en compagnie de la mascotte, l'écureuil Rouky, venu expressément pour l'occasion, les pattes chargées de friandises chocolatées, que l'après-midi s'est prolongé en musique.

Les petits gourmands sont répartis le ventre et les poches pleines de douceurs, remises par Messieurs les Maires de Caudry et de Beauvois-en-Cambrésis.

Les plus jeunes ont également pu profiter des balades poneys offertes pour l'occasion avant de quitter les lieux.

Du 24 au 27 avril 2018 Initiation au Swin Golf

Durant les vacances de Pâques, les enfants des accueils de loisirs de Caudry et Beauvois-en-Cis ont eu le plaisir de découvrir, sur le site de la Base de Loisirs, une activité sportive et ludique, le Swin golf, et ce, grâce à l'intervention de Monsieur Eddie GABET, éducateur sportif.

À travers différents parcours alliant plusieurs disciplines (tennis golf, foot golf, disc golf et swin golf), c'est une centaine d'enfants qui se sont exercés sur le green improvisé pour l'occasion sur l'esplanade de verdure de la Base.

Une première approche de l'univers du golf dans une ambiance sympathique et enjouée à travers laquelle Eddie Gabet souhaite transmettre sa passion au plus grand nombre. Une première expérience couronnée de succès, des enfants et des animateurs impliqués, qui sont repartis ravis de leur activité ... Expérience concluante qui sera sans nul doute renouvelée pour permettre au plus grand nombre de découvrir cette discipline en famille.

Dimanche 6 mai 2018 :

4^{ème} édition de Jardin en Fête

Le soleil était au rendez-vous pour la quatrième édition de la manifestation « Jardin en fête » organisée sur le site de la Base Loisirs et Nature du Val du Riot, contribuant, sans nul doute, à son succès.

Végétaux, animaux, expositions et scénographies étaient au programme.

Dimanche 17 juin 2018 : Les artistes croquent le Val

Si le soleil avait quelque peu boudé le ciel, il n'en était pas moins présent dans les œuvres des artistes venus pour l'occasion déployer à nos yeux ravis la palette de leurs talents variés. Des ateliers pour enfants, des démonstrations, des stands de créateurs passionnés, des peintres et illustrateurs travaillant sur place, des musiciens de talent, un caricaturiste, ... Tous les ingrédients étaient réunis pour cet hymne à l'Art et à la Culture. L'échange et le partage ont été les maîtres-mots de cette journée riche en couleurs !



Démonstration



d'aéroglyphie avec P. Salié

Expo d'artistes



Les artistes récompensés par le concours
J. Grassart - M. Bersillon - M. Caille
V. Hequet-Grotard et M. Mann



Swin Golf



Marché aux Fleurs



Inauguration par Régine Dhollé, 1^{ère} adjointe de la ville de Caudry et Claudine Sené, Présidente de l'OMC Caudry



Le Rucher du Val



Découvrir



et protéger nos abeilles !



L'Association Le RUCHER DU VAL, une association en mouvement

L'association Le Rucher du Val, forte de ses membres actifs tels que Laurent HACHE, son Président et Jacques OLIVIER, son Vice-président, est une association dynamique. Le samedi 14 avril s'est déroulée l'Assemblée Générale de l'association à laquelle a assisté Frédéric BRICOUT, Président de la Base et Maire de Caudry, qui a promis de parrainer une ruche au nom de la Ville de Caudry.

Deux formations ont été distillées au cours du mois de mai pour les amateurs apiculteurs et deux classes de l'école de Montay Maternelle et CP/CE1 ont été reçues dans le cadre des sorties scolaires de la Communauté de Communes.

Une première récolte de miel a été effectuée et 35 à 40kg ont été, à cette occasion, extraits. Une seconde récolte devrait être réalisée courant juillet.

Dans les mois à venir, les actions de cette association continueront à se développer et les visites pédagogiques à se multiplier.

L'objectif principal du Rucher du Val étant de participer activement à la sauvegarde des abeilles et de sensibiliser le grand public, et en particulier les plus jeunes à la conservation de ces insectes pollinisateurs.

Une action soutenue et félicitée par la Base de Loisirs et Nature.



Historique du lionisme : créé à Chicago, en 1917, par un américain Melvin JONES qui avait pour devise : « on ne peut aller bien loin dans la vie si l'on ne commence pas par faire quelque chose pour quelqu'un d'autre ! », le symbole du lion représentait à l'origine : la force, le courage et la fidélité. Par la suite, LIONS est devenu : *Liberty, Intelligence Our Nations Safety* ce qui signifie : *liberté, compréhension, sauvegarde de nos nations*, thèmes qui sont plus que jamais d'actualité.

Notre devise : « we serve », nous servons !

Le LIONS club international est le 1^{er} club service mondial avec 1,4 million d'hommes et de femmes répartis partout dans le monde et pour qui la générosité est un geste du cœur. Nos valeurs visent à l'épanouissement de la personne humaine.

Les lions clubs développent de multiples actions : internationales (lutte contre la cécité, contre la rougeole ...), nationales (Téléthon, journée du diabète, bibliothèques sonores, cannes blanches électroniques, « enfant et santé » pour la lutte contre le cancer, etc ...) et locales.

Ils favorisent le rapprochement entre les peuples par les échanges de jeunes dans le monde entier.

Notre club du Cateau C^{is} - Caudry, fondé en 1970, compte actuellement 30 membres dévoués, d'âges et d'horizons différents mais partageant tous l'envie de servir les plus démunis, de récompenser la jeunesse méritante ou d'aider les associations locales. Nos actions menées en 2017-2018 ont permis d'envoyer quelques enfants défavorisés une semaine à la mer et de venir en aide à des associations caudrésienne (*En Vie*, le foyer des seniors, le C.C.A.S., Les Restaurants du Cœur, la Croix-Rouge), catésiennes (Havre, les Restaurants du Cœur ...) ou du cambrésis.

Nos manifestations diverses (concert, vente de spéculoos, salon des saveurs, soirée théâtre ou cabaret ...) nous permettent de récolter de l'argent pour pouvoir ensuite le redistribuer intégralement dans nos actions sociales et humanistes.

Actualité du club : comme les statuts le précisent, les Lions clubs changent de président tous les ans. Ainsi, cette année, le président sortant, Pascal PHILIPPE, médecin généraliste à Saint-Hilaire-lez-Cambrai, a remis les insignes de président à Dominique FAUQUEMBERGUE, Directeur des Services Techniques à la ville de Caudry. Lors de cette passation, le nouveau président a fixé aux membres les objectifs du club pour l'année et a défini le rôle de chacun.



LE LIONS CLUB DE LE CATEAU C^{is} - CAUDRY

Nous pouvons déjà annoncer les manifestations prévues à Caudry pour la période 2018 / 2019 :

agenda

samedi 27 octobre 2018
UNE SOIRÉE CABARET
à la salle polyvalente de la Base de Loisirs et Nature du Val du Riot avec spectacle et repas.

vendredi 7 décembre 2018
UNE REPRÉSENTATION DE L'ENSEMBLE DE L'ÉTOILE ROUGE DES CHOEURS DE L'ARMÉE RUSSE
à la basilique Sainte-Maxellende

Les 12, 13 et 14 avril 2019, le 14^{ÈME} SALON DES SAVEURS, DE LA NATURE ET DES LOISIRS
à la salle des fêtes du pôle culturel

samedi 13 avril 2019, une COMÉDIE MUSICALE « LA LÉGENDE DU ROI ARTHUR »

par l'association *Temps'Danse* au théâtre

À noter que toutes ces manifestations se dérouleront en partenariat avec la radio locale caudrésienne B.L.C.

Pensez d'ores et déjà à réserver ces dates sur vos agendas afin de vous faire plaisir et de participer ainsi à notre belle œuvre de Don de Soi.



Lions Club
Le Cateau-Caudry

CAUDRY
Samedi 27 octobre 2018
19h30 Salle du Val du Riot

**SOIRÉE
CABARET**

DINER SPECTACLE
Dîner/Spectacle 39,00 € - Spectacle 20,00 €
Enfant - de 12 ans Dîner/Spectacle 15,00 € - Spectacle 5,00 €

Billets en vente à la Radio B.L.C. de Caudry rue Aristide Briand



La grève des Patrons

2ÈME PARTIE : LE LOCK-OUT

du 20 septembre à la mi-novembre 1898

À propos de la situation à Caudry ce 20 septembre au matin, Léonce Bajart écrivait: « un tarif fut élaboré, accepté et appliqué en 1897 alors que les affaires étaient florissantes. Mais en septembre 1898, après la fête de Caudry, une accalmie s'étant produite, les patrons, jugeant le tarif trop élevé, décrétèrent un lock-out pour le diminuer ».

Mardi 20 septembre. 1^{er} jour de grève

Silence de la Commission des mardi 20 septembre 1898.
« Au milieu de ces quatre-vingt-dix heures, le mardi 20 septembre, quatre heures du soir, la Commission exécutive s'est réunie extraordinairement, sous la présidence de M. Eugène Hallette. Tous les membres sont présents. Le rapport de M. B. les membres de la Commission chargés de l'organisation de la cessation du travail, il résulte que les fabricants syndiqués se sont conformés à l'ordre reçu de... »

De mémoire de Caudrésien, on n'avait jamais entendu pareil silence des métiers. En coulisse, les acteurs se préparaient à entrer en scène: la commission patronale et sa rivale, la commission ouvrière; le maire et le sous-préfet; l'opinion, cet éternel acteur de la scène publique.

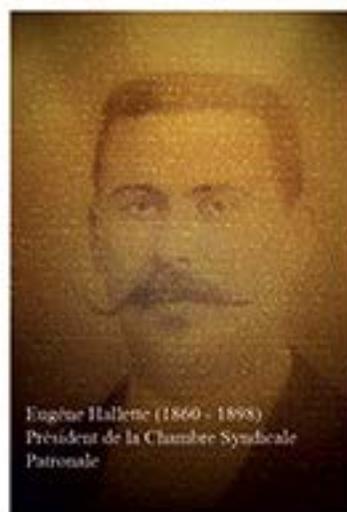
89 ateliers, toutes les « grandes maisons » sont fermées. 320 métiers sont à l'arrêt. E. Hallette se félicite de l'entente parfaite de

ses collègues et attend beaucoup des pressions amicales pour convaincre les indécis de se joindre au mouvement.

L'Union ne renonce pas à l'idée de rompre cette « entente d'apparence parfaite entre les dentelliers ». Par voie d'affiches, elle rend la fabrique responsable de la misère des tullistes - alors que leurs salaires, selon la réponse des fabricants « suscitent l'envie de la population ». Dans l'immédiat, il faut au trésorier, H. Sandras, résoudre le problème matériel du paiement de l'allocation de grève de 300 personnes sans compter celles qui rejoindront pour toucher. Problème sans aucune mesure avec la charge entraînée par la mise en interdit de quelques maisons « choisies » à dessein pour semer la « discorde chez l'ennemi ». Combien de temps la caisse du syndicat pourra-t-elle subvenir à pareil besoin ?

Calais tiendra-elle ses promesses ?

La première quinzaine de grève



Eugène Hallette (1860 - 1898)
Président de la Chambre Syndicale Patronale

Tous les acteurs sont sollicités. L'opinion publique est prise à témoin dès les premiers jours tant par les affiches que par la presse locale. Pour les uns, « les fabricants qui donnent l'exemple de l'esprit d'entreprise sont aujourd'hui victimes de l'arbitraire et de la dictature d'un syndicat ouvrier tout puissant ».

Pour les autres, « ces mêmes fabricants, non contents d'amasser de confortables fortunes en payant à leurs ouvriers des salaires qui leur permettent tout juste de vivre, veulent maintenant imposer leur loi et baisser encore les salaires en fermant leur atelier ».

En vain, les autorités constituées, le maire Louis Leduc-Brouet, brasseur rue Faidherbe et le juge de paix offrent leur entremise entre les partis.

Les commerçants s'inquiètent pour leurs affaires surtout depuis que circule la rumeur selon laquelle les boulangers refuseraient de servir les grévistes.

Emile Salembier, toujours sur la brèche annonce aussitôt sa venue. Aux tullistes assemblés, il proclame « les fabricants en fermant leurs ateliers ont sous-estimé la solidarité des ouvriers entre eux. La grève qui se prolonge jette chaque jour de nouveaux adhérents dans les bras du syndicat. Ne cédez sur rien. De notre côté, nous ne ménagerons pas notre soutien ». Henri Sandras peut aller toucher un premier mandat de 3 000 francs.

À la fin de la deuxième semaine du conflit, le sous-préfet propose sa médiation que personne ne songe à refuser.

6 octobre - 17^{ème} jour -

une entrevue en présence du sous-préfet

À midi et demi, les délégations sont reçues dans le salon d'honneur de la mairie. Elles se séparent avant de se présenter tour à tour devant le sous-préfet qui, enfin, les réunira en entrevue.

La commission ouvrière conduite par E. Fiévet expose des revendications déjà connues, l'application du tarif de Calais avec une différence maximale dès 10% auxquelles s'ajoute le paiement des journées de changement de dessin.

La délégation patronale développe ses arguments. « Les avantages de toutes sortes qu'à sur nous Calais sont autant d'obstacles à une telle unification. Calais espère se débarrasser de sa concurrente et le syndicat ouvrier est devenu l'instrument des patrons calaisiens ».

Une heure de discussion entre les délégués mis en présence n'aboutit à aucun résultat. Il est quatre heures et demie quand le sous-préfet met fin à l'entrevue.

Pendant ce temps, Emile Salembier patiente au domicile d'Ernest Plet - rue Gambetta.



Ernest Plet - secrétaire de l'Union des Tullistes habitant au 20 rue Gambetta, immatriculé après le pigeon blanc.

Un mois d'octobre fort occupé

Où comment semer la désunion chez l'adversaire sans se désunir ?

Les deux partis sollicitent de l'opinion publique une prise de position. La Chambre Patronale, publiquement, proteste de son désir sincère de négocier en accordant quelques concessions. Elle renouvelle ses craintes de ruine de l'industrie.

Elle rappelle avec force détails la situation enviable des tullistes et de leur famille.

L'Union des Tullistes insiste sur le coup de force des fabricants et insinue que certains ont eu la main forcée.

Les commerçants, à l'initiative de Coupé, brasseur, rue de Saint-Quentin, pressent le maire de provoquer une nouvelle entrevue à laquelle ils assisteraient en simples témoins.

Le maire n'entend pas se dérober. La médiation, hors la présence des commerçants, formellement rejetée par E. Fiévet, donne lieu aux mêmes échanges d'arguments. Toutefois, E. Hallette propose une augmentation de 2,5 centimes au rack, loin encore des 10 exigés.

À Calais, « les intrigues et les manières dictatoriales du roi Mimile commencent à lasser ses collègues du conseil municipal. On parle même de démission ». Ces rumeurs n'affaiblissent en rien l'ardeur combative d'Emile Salembier. Inlassablement il s'assure par téléphone du respect de ses consignes par les camarades caudrésiens: ne céder sur rien; ne solliciter aucune entrevue; éviter toute décision nuisible à la cohésion des syndiqués. Il informe E. Plet que H. Davoine, rue de Saint-Quentin vient d'embaucher 10 tullistes de Calais en leur offrant un salaire supérieur à celui du tarif ouvrier.

Ne faut-il voir par là, chez ce dentellier un désir de reprise avec la volonté de se débarrasser de ses anciens ouvriers peu accommodants ?

Chaque semaine, un mandat de 3 000 francs attend H. Sandras à la poste. (Le bureau des P.T.T. se situait à l'angle des rues Centrale et Jacquard)



Bureau des P.T.T. à l'angle des rues Centrale et Jacquard

Au sein du Comité Patronal une évolution se dessine. Depuis le rejet catégorique de son offre lors de l'entrevue devant le maire, force est de constater que la maîtrise de la durée du mouvement lui échappe. Certes, les 320 métiers de 89 ateliers sont toujours à l'arrêt - la soixantaine encore en action n'occupent pas d'ouvriers en dehors de la famille du fabricant. Cependant, les contrôleurs notent une certaine lassitude. A ceux sur le point de tout lâcher ils ne ménagent ni les encouragements ni même les admonestations. Vers le milieu du mois commencent à se poser plusieurs questions susceptibles de briser la cohésion des membres de la Chambre Syndicale Patronale. Certains fabricants ne sont pas en mesure de produire les échantillons, d'autres le peuvent.

Faut-il les laisser fabriquer au risque de provoquer des jalousies ? Faut-il permettre la reprise aux ouvriers non syndiqués ?

Le désœuvrement, le manque à gagner n'inciteraient-ils pas les autres à reprendre le travail en passant outre aux consignes syndicales ?

En cas d'échec de la proposition le comité ne perdrait-il pas toute autorité morale ?

Devant tant d'incertitude, n'est-il pas plus sage d'attendre encore en essayant de connaître ce que pensent, individuellement, les ouvriers ?

L'impatience grandissante manifestée par les fabricants réunis en assemblée générale détermine le Comité à proposer la rentrée en masse en offrant une nouvelle concession qui réduit à 2,5 centimes la différence avec le tarif de l'Union. Au 37^{ème} jour de lock-out, cette offre devrait suffire à mettre hors jeu les responsables ouvriers. « À dater du 26 octobre, les tullistes ont huit jours pour se décider. Passé ce délai les ouvriers n'auront plus de patrons et les patrons n'auront plus d'ouvriers ».

L'Union tient ces assemblées générales salle Boisdenghien, rue Gambetta (aujourd'hui salle de réunion des Témoins de Jéhovah). La commission des salaires se réunit chez E. Plet, 26 rue Gambetta. Mi-octobre, on enregistre une 414^{ème} adhésion, contre 312 trois semaines plus tôt.

De ces réunions sortent plusieurs résolutions : solliciter de Calais une rallonge au secours de grève, dont le montant hebdomadaire passe à 3 500 francs puis à 4 000 francs, en partie remboursable ; intervenir auprès de la mairie en faveur des préparateurs - le maire répond à E. Fiévet ne pouvoir accéder à sa demande de secours que rejeterait l'autorité supérieure, en assurant toutefois que le bureau de bienfaisance ferait le maximum ; élaborer un canevas de contre-propositions afin de permettre, le cas échéant, une reprise; exiger de tout nouveau membre l'engagement écrit de respecter exactement les consignes du syndicat. La commission soulève la question des petits fabricants « qu'il ne faut pas laisser tomber ».

Ne peut-on laisser leurs ouvriers reprendre le travail à la condition qu'ils en fassent la demande écrite et acceptent le tarif ouvrier ? Cette mesure n'aurait-elle pas l'avantage de provoquer des jalousies chez les patrons ?

Sur ce dernier point E. Salembier, contacté par téléphone quasi-quotidiennement, oppose un refus catégorique. « Vous risquez de diviser bien plus sûrement les tullistes ».



CR de veillée de la brasserie Lohac-Breout - rue Faidherbe - Maire de Cambry de 1892 à 1900

Deux novembre, 45^{ème} jour.

L'échec de l'offre patronale de rentrée en masse

L'offre patronale connue, l'Union consulte ses adhérents qui la repoussent à l'unanimité.

Le 2 novembre, le Comité Patronal a tôt fait de recenser les ouvriers présents dans les ateliers. 9 syndiqués et 49 non-syndiqués osent braver la consigne de l'Union et « surmonter la terreur inexplicable qu'inspirent les chefs du syndicat ». Devant cet échec, il ne reste à E. Hallette que « l'espoir qu'aucune défection ne sera constatée dans les rangs des fabricants ».

Emile Salembier, présent à Caudry comme toujours dans les grands événements, met la dernière main à la demande d'entrevue que l'Union adresse au Comité Patronal. « Votre tentative a échoué. Nous vous informons de notre décision de poursuivre la

grève tant que nos propositions n'auront pas abouti. Cependant, dans un souci de conciliation, nous sommes prêts à vous rencontrer ».

Eugène Hallette et ses collègues, justement mortifiés, n'entendent pas se rendre à merci et refusent toute discussion.

Alors que désormais ne subsiste plus qu'une différence de 3% entre les tarifs, une certaine confusion se manifeste dans les esprits. Le dentellier, sans ouvrier, ouvre sa porte à qui acceptera le tarif patronal; le tulliste consent à travailler si le fabricant applique le tarif ouvrier.

50^{ème} jour. Des mouvements divers

Signe de détermination, ou sursaut de fierté, les patrons exigent que les clés des ateliers leur soient remises tandis qu'ils renvoient les effets personnels de leurs tullistes alors même que certains étaient employés dans la maison depuis des dizaines d'années.

Une quinzaine de tullistes se présentent au travail - pas toujours chez leur ancien patron. Ils sont, le jour même dénoncés publiquement comme « traîtres à la classe ouvrière ». Demain, ils gagneront l'atelier en cachette, devront rentrer sous les huées, manger et peut-être... dormir sur place.

Demain, certains commerçants refuseront de servir leur femme, le coiffeur ne voudra pas les coiffer, le cabaretier leur servir à boire. Même leurs enfants seront, dans la rue et à l'école, victimes de toutes sortes de vexations.

Le 8 novembre, une première fissure se produit dans la cohésion patronale. Madame veuve Piettre-Sandras reprend avec ses anciens ouvriers et refuse de s'expliquer devant le Comité.

Est-ce parce qu'elle a perdu son mari en mars dernier qu'elle est contrainte de se désolidariser de ses collègues ?

57^{ème} jour. Une nouvelle initiative des commerçants

Camille Coupé, au nom de 31 commerçants, invite les partis à se rencontrer le 18 novembre salle Caron, place Thiers.

(Possiblement le siège actuel du Crédit Mutuel). « Nous faisons appel aux bons sentiments des uns et des autres et vous prions de considérer la détresse du commerce local ». Il est entendu que 5 commerçants assisteront à la réunion.



Enseigne de la brasserie Coupé - rue de Saint-Quentin

Dans la perspective de cette entrevue, E. Salembier met en garde, une fois de plus, les délégués de l'Union. « Eu égard aux sacrifices que nous consentons, nous vous demandons à nouveau de n'accepter aucune concession. Une diminution de vos exigences permettrait à vos patrons de crier victoire. Vous croyez habile de mettre l'opinion de votre côté en acceptant une entrevue. En réalité, vous laissez croire que vous êtes sur le point de céder et donnez à vos patrons une raison de persévérer ».

Salle Caron, devant « l'opinion publique » dans la personne des 5 commerçants, E. Fiévet et E. Hallette reprennent leur version de l'histoire de la grève avant d'aborder les questions pratiques. La Commission Ouvrière lâche 10 cm sur le rendement des 4 barres, la Commission Patronale cède 2,5 centimes de plus sur certains articles fines barres. Ce qui sépare maintenant les propositions adverses se réduit à 10 cm sur le rendement et 2,5 centimes sur quelques articles spéciaux.

Un timide mouvement de reprise se dessine alors. Quelques ateliers reprennent leur fabrication avec des ouvriers embauchés à Calais et dans les villages voisins, avec des bobineurs ou des apprentis formés à la hâte. Bientôt ces recrutements hors du contrôle de l'Union seront à l'origine du ravinement du conflit.



Imposte du 12 rue d'Alsace - marque des initiales LZ. (Lefebvre-Ziller) membre du Syndicat des dentelliers. L'immeuble du 12 rue Briand fut occupé de 1978 à 2015 par la maison médicale Ambroise Paré.

Les concessions accordées lors de l'entrevue du 18 sont soumises aux votes des assemblées générales. Celle des fabricants - au nombre de 78 - ils étaient 89 en septembre, admet l'augmentation de 2,5 centimes sur les fines barres mais repousse la diminution de la longueur des rendements. Celles des tullistes, au nombre de 370 - ils étaient 414 en octobre, rejette par 367 voix toute entorse à la ligne fixée tant sur le tarif des fines barres que sur la longueur du rendement qui ne devrait pas dépasser 1 m.

Il est curieux de constater que la suppression des rendements supérieurs à 1 mètre, accusés unanimement de ruiner la fabrique, soit aujourd'hui cause de la poursuite du conflit. Insensiblement, l'objet de la lutte se déplace de la conquête matérielle vers celle de la victoire morale, une reddition sans condition...

Retrouvez dans le Dialogue 79,
la 3^{ème} partie : la victoire

Claude Doyer
Nov 2017



Une mariée prise en robe de dentelle sur le perron de la mairie de Casdrey dont on reconnaît l'église dans la perspective de la rue Centrale. Cupidon prépare une nouvelle flèche à son arc pour de futurs hyménées. Fresque d'Emile Flament - Salle des Cérémonies de la Mairie, 1924.

VOS ASSOCIATIONS SPORTIVES



FITNESS G.E.A CAUDRY reprise des cours le 3 sept. 2018

Accès libre et illimité aux 19 heures de cours hebdomadaires, dirigés par des animateurs diplômés (photos)

Adhésion* : 50€ pour l'année (accès libre et illimité)

Adhésion* cours de Zumba Kids : 30€

pour enfant de 7 à 13 ans

*Essai gratuit pendant une semaine.

L'inscription se fait dans les salles de sport avant les cours.

Certaines mutuelles remboursent le prix de l'adhésion.

Les chèques ANCV sont acceptés.

Prix dégressifs pour l'adhésion de plusieurs membres habitant à la même adresse.



CRENEAUX HORAIRES DES COURS DISPENSÉS

- Lundi 18h30 Salle Sautière BODY-SCULPT
- Mardi 9h30 Salle des Tullistes L.I.A / AÉROBIC / POUND
- Mardi 18h30 Salle Sautière STEP
- Mercredi 10h Salle des Tullistes GYM DOUCE
- Mercredi 12h30 Salle des Tullistes PILATES
- Mercredi 18h Salle Condorcet AÉROBIC
- Mercredi 19h Salle Condorcet BOX-FIT TRAINING
- Mercredi 18h30 Centre socio-culturel DANCE-COUNTRY DÉBUTANTS
- Mercredi 19h30 Centre socio-culturel DANCE-COUNTRY NOVICES
- Jeudi 9h30 Salle des Tullistes GYM TONIC
- Jeudi 18h Salle Sautière ZUMBA KIDS
- Jeudi 18h45 Salle Sautière ZUMBA / DANSE / POUND
- Vendredi 9h30 Salle des Tullistes PILATES NIVEAU 1
- Vendredi 10h30 Salle des Tullistes PILATES NIVEAU 2
- Vendredi 18h30 Salle Sautière ABDOS-FESSIERS
- Samedi 10h Salle Sautière BODY-SCULPT
- Samedi 11h Salle Sautière PILOXING
- Samedi 9h30 Salle des Tullistes PILATES INTERMÉDIAIRE
- Samedi 10h30 Salle des Tullistes PILATES NIVEAU 1

Retrouvez nous sur Facebook, Youtube et notre site www.fitness-caudry.fr ou par téléphone au **06.76.70.52.81** ou **06.76.99.24.66**



Tournoi international de football

Du 30 mars au 2 avril 2018, pour la troisième édition de son tournoi international, l'ES Caudry présidé par M. Christophe GABET a réuni 24 équipes venues de toute l'Europe : 360 participants dont des équipes roumaines, polonaises, russes, allemandes, belges et françaises ont participé à ce tournoi sur le stade Louis Sandras.

La finale a été remportée par l'équipe de Wedel (Allemagne), ville avec laquelle Caudry est jumelée.

Félicitations au club pour la qualité de l'organisation !



Stage de l'équipe nationale de handball du Sénégal à Caudry...

Le stage de l'équipe nationale de handball du Sénégal à Caudry s'est achevé les samedi 9 et dimanche 10 juin par 2 matchs de préparation gagnés au Palais des Sports contre l'équipe du Pôle Espoir de Dunkerque et contre l'équipe d'Hazebrouck N1. Les équipes ont pu démontrer leur maîtrise d'un jeu de qualité et de haut niveau devant un public venu nombreux. En préambule, l'équipe du Sénégal avait assisté à un match entre les anciens handballeurs du Club de Caudry le vendredi au stade Coubertin.

Sur les deux jours de compétitions, ce sont plus de 1000 spectateurs qui se sont pressés au Palais des Sports. Les handballeurs sénégalais ont également été reçus en mairie par M. le Maire et une dizaine d'élus en présence d'un député sénégalais. L'occasion de mettre à l'honneur Djibril DIAGNE, ancien joueur de Caudry et sélectionneur de l'équipe sénégalaise.

En bref ...



Qualification pour le Championnat de France de pétanque ...

Organisé par la pétanque caudrésienne, un tournoi de pétanque a eu lieu au printemps dernier au boulo-drome du bld Jean Jaurès. Réservée aux 64 triplettes qualifiées dans le département du Nord, cette journée comptait pour la qualification au Championnat de France devant se dérouler à Saint-Foy-la-Grande. L'équipe qualifiée est constituée de Laurent BRIZZER, Pascal DUPRE et Michael MARGUERITIN.

Deux jeunes de l'UCA mises à l'honneur



Deux jeunes de l'UCA mises à l'honneur par le Comité Départemental d'Athlétisme. Coralie GOLDMUND et Chloé MUTEZ ont été récompensées, à la Maison Départementale du Sport de Villeneuve d'Ascq par le Comité du Nord d'Athlétisme pour leur rôle actif d'officiel. Elles font parties des dix jeunes juges d'athlétisme les plus actifs du département.





Finales de handball filles des moins de 15 ans et des moins de 18 ans

Le dimanche 10 juin dernier, les finales filles des moins de 15 ans et des moins de 18 ans se sont déroulées à Wahagnies lors de la Coupe du Nord Clara Morais. C'est avec le cœur serré et très émues que les handballeuses ont joué ces deux finales en mémoire de leur amie Rose, handballeuse comme elles, disparue 3 jours auparavant.

Malgré leur chagrin, elles ont assuré et gagné les deux finales.

Les moins de 15 ans par 37 à 24 contre Cambrai et les moins de 18 ans par 26 à 25 après une séance stressante de tirs au but contre Wallers- Arenberg.

Félicitations à elles.



Tournoi de Tennis de Table...

Les Interdistricts NORD 18 de tennis de table se sont déroulés au Palais des Sports de Caudry le dimanche 17 Juin. 80 athlètes répartis dans les catégories Poussins à Juniors Garçons et Filles y étaient inscrits, ainsi qu'un encadrement district et accompagnateurs d'environ 60 personnes.

Le Douaisis a remporté le tournoi devant la Métropole 1 tandis que le Cambrésis a fièrement défendu ses chances, mais n'a pu éviter la dernière place.

À noter les belles performances des Caudrésiens : Constance CABUSAT en JF, Clément PRUVOT en Cadets et surtout le Poussin plein de promesses, Evan LACOMBED qui pour sa première grande compétition a remporté deux victoires...

Les dirigeants Caudrésiens et son Président, Monsieur Jean Marie FONTAINE, offrirent un vin d'honneur aux élus Régionaux et Départementaux du TT représentés par Christian BRIFFEUIL et Michel DORCHIES, ainsi qu'aux dirigeants des clubs du Cambrésis dont le club de Clary qui aida le club caudrésien pour l'organisation.

M. Frédéric BRICOUT, Maire de Caudry, retenu par un déplacement officiel en Pologne était représenté par M. Alban BAJODEK, conseiller municipal délégué aux sports. À 18h, c'est sous les applaudissements du public que s'est déroulée la remise des récompenses et le trophée de M. le Maire de Caudry fut remis à l'équipe de Métropole 2 qui remporta le plus de rencontres lors de ce tournoi.



Sam. 1^{er} et Dim. 02 sept.

à partir de 9h

**TIR À LA FOSSE
TIR AUX CHARIOTS
ENTRAÎNEMENTS**

Route de Fontaine-au-Pire
restauration et buvette
OUVERT À TOUS

En bref ...

Football à Caudry

Saison exceptionnelle pour nos U17 emmenés par Aurélien LEFEBVRE car en remportant la coupe de l'Escaut à Fournies, les jeunes ont réalisé le doublé : coupe et championnat en restant invaincus. Nous les retrouverons l'année prochaine dans un nouveau challenge en U18 ligue



Le club Aïkido Caudry s'est déplacé à Wattignies

Le samedi 2 juin, le club Aïkido Caudry s'est déplacé à WATTIGNIES pour un stage organisé par la Ligue Nord Pas de Calais d'Aïkido.

Au total près de 200 enfants ont assisté à ce stage, dont une trentaine d'enfants du club de Caudry.

Le président de la Fédération Française d'Aïkido est venu spécialement de Paris pour remettre un diplôme à chaque participant.

À la fin de ce stage, les enfants ont pris un goûter et ont reçu quelques cadeaux.



VOS ASSOCIATIONS SPORTIVES

AÏKIDO CAUDRY



SELF DEFENSE



POUR HOMMES ET FEMMES



*Le dimanche
de 9h à 11h*

Maîtrise du stress
Confiance en soi
Défense contre adversaire
à main nue ou avec arme
La légitime défense
Gestion de conflit

DEUX ESSAIS GRATUITS
Palais des Sports, bld Dunant

03 27 85 61 96
06 69 99 16 53



CRÉATION
D'1 SECTION

SELF DÉFENSE

**POUR ADULTES ET ADOS
ET ADAPTÉE AUX FEMMES**

*Le mardi
de 18h à 20h*

Gestion du stress
Confiance en soi
Défense contre
adversaire à
main nue
ou avec arme
La légitime
défense
Gestion de conflit



CRÉATION
D'1 SECTION

HANDISPORT

*Le jeudi de
19h / 20h30*

**POUR LES PERSONNES À
MOBILITÉ RÉDUITE OU
ATTEINTES DE SURDITÉ**



*Portes
Ouvertes*

SAMEDI 22 SEPT. 2018

14H À 17H

INITIATION AÏKIDO
ET INITIATION POUR LES
PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP
DÉMONSTRATION PAR
LES MEMBRES DU CLUB

DIM. 23 SEPT. 2018

9H À 11H

INITIATION SELF DÉFENSE
POUR LES ADOS ET ADULTES
ET POUR LES PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

06 69 99 16 53



Depuis Le 25 mai dernier, **de nouvelles règles d'utilisation et de diffusion des données personnelles issues du Règlement Général européen de la Protection des Données (RGPD) nous ont été imposées.**

Aussi pour une protection optimale de vos données personnelles et pour nous conformer à ces nouvelles exigences, nous avons décidé de suspendre la rubrique État-Civil.

Cependant, si vous souhaitez que la naissance de votre enfant, votre mariage, ou le décès de votre proche soit relayé dans votre magazine *Dialogue*,

Il vous suffit de vous rendre
au service communication de la Mairie Annexe 2
muni d'une autorisation rédigée sur papier libre
ou de l'envoyer directement par courrier au

Service Communication

Mairie Annexe 2

Rue Marliot

59540 CAUDRY.

Dès réception de votre accord et des renseignements nécessaires, l'information sera alors publiée dans le Dialogue suivant.

4^{ème} salon des
MÉTIERS

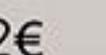
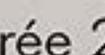
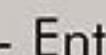
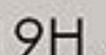
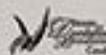
D'ART

RT

la dentelle autrement

20 ET 21
OCTOBRE 2018

Pôle culturel CAUDRY



10H/19H - Entrée 2€

Inspiration et Création